



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

Extrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de Garéoult

Date de convocation : 20 juin 2025

Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025

Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025

Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,

M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,

Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,

Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,

Mme. Laurence SOICHEZ a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,

Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,

M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,

Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,

Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,

M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé :** M. François HANNEQUART

**Secrétaire de séance :** M. Michel GODEC

## OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2025/026

## COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU C.G.C.T.

VU la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 07 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État et les textes réglementaires pris pour son application,

VU la délibération n°1 de la séance du conseil municipal du 29 septembre 2020,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L 2122-22,

**CONSIDÉRANT** qu'il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal en sa séance du 29 septembre 2020,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,

PREND ACTEDes décisions suivantes :

Prestataire	Type de prestation	Date de la prestation	Montant
ONF	Convention pour le contrôle des obligations légales de débroussaillage	Du 01/06 au 31/12/2025	8 628,48 euros TTC
Compagnie Aouta	Animation dans le cadre de la Fête du terroir	29/05/2025	820 euros TTC
France Cabaret Production	Animation dans le cadre de la Fête du terroir	29/05/2025	1 477 euros TTC
Département du Var	Concert dans le cadre de la saison estivale	18/07/2025	Sans incidence financière
Big Bang Orchestra	Concert dans le cadre de la saison estivale	25/07/2025	3 000 euros TTC
L'AURIHO DOU PAIS	Concert dans le cadre de la saison estivale	01/05/2025	1 500 euros TTC
Music Life service	Animation musicale dans le cadre de la saison estivale	03/08/2025	1 950 euros TTC
Association Les Coulisses des Arts	Concert dans le cadre de la saison estivale	22/08/2025	1 000 TTC

Le Secrétaire de séance,

Michel GODEC.



Le Maire,

Gérard FABRE.



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

Extrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de Garéoult

Date de convocation : 20 juin 2025

Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025

Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025

Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,  
M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,  
Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,  
Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,  
Mme. Laurence SOICHER a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,  
Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,  
M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,  
Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,  
Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,  
M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé :** M. François HANNEQUART

**Secrétaire de séance :** M. Michel GODEC

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2025/030****ADMISSION EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES DES PRODUITS IRRECOUVRABLES**

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat et les textes réglementaires pris pour son application,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU les listes des produits irrécouvrables proposées par le Service de Gestion Comptable de Brignoles et les justificatifs d'effacement de la créance pour les créances éteintes,

**CONSIDÉRANT** que les admissions en non-valeur et les créances éteintes sont deux procédures qui ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables,

**CONSIDÉRANT** que ces admissions en non-valeur contribuent à garantir la sincérité des comptes, puisqu'elles consistent à annuler, par une dépense, une recette qui avait été comptabilisée mais qui ne sera pas en fait recouvrée par le Comptable Public,

**CONSIDÉRANT** que le Service de Gestion Comptable dont dépend la Commune propose à Monsieur le Maire des listes de produits irrécouvrables pour un montant total de 109 906,51 euros,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gilles TREMOLIERE,  
Adjoint délégué aux Finances,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, au scrutin ordinaire,  
A l'unanimité,

**DÉCIDE**

Que le montant des produits irrécouvrables par listes ci-annexées se décompose comme suit :

Type de la liste	Référence Hélios de la liste	Montant total de la liste
Admissions en non-valeur (6541)	3957590515	2,70
Admissions en non-valeur (6541)	4340460215	47 079,28
Admissions en non-valeur (6541)	4709370515	42,35
Admissions en non-valeur (6541)	5271420315	46 457,22
Admissions en non-valeur (6541)	7240720515	0,02
Admissions en non-valeur (6541)	6891240115	11 445,30
<b>Total</b>		<b>105 026,87</b>
Créance éteintes (6542)	3956190215	2 920,15
Créance éteintes (6542)	4845320215	1 959,49
<b>Total</b>		<b>4 879,64</b>

<b>Total général des créances irrécouvrables proposées</b>
--

<b>109 906,51</b>
-------------------

DIT

Que ces créances irrécouvrables sont de deux types :

- les admissions en non-valeur : créances pour lesquelles malgré toutes les diligences effectuées par le Comptable Public aucun recouvrement n'a pu être obtenu (montant inférieur à un seuil de poursuites, combinaison infructueuse d'actes). L'admission en non-valeur n'exclut nullement un recouvrement ultérieur, si le redevable revenait à une situation permettant le recouvrement. Le détail des motifs est précisé dans les listes proposées,
- les créances éteintes : on constate l'extinction de ces créances définitivement effacées, consécutivement à la liquidation judiciaire de fournisseurs ou de sociétés titulaires de marchés publics.  
Ces créances sont annulées par décision judiciaire (clôture insuffisante d'actif, règlement judiciaire, surendettement, décision d'effacement de dette), le détail des motifs est précisé dans les listes proposées et les justificatifs joints par le Comptable Public,

Le montant total des admissions en non-valeur proposées s'élève à **105 026,87 euros**.  
La traduction comptable est l'émission d'un mandat par liste au compte 6541.

Le montant total des créances éteintes proposées s'élève à **4 879,64 euros**.  
La traduction comptable est l'émission d'un mandat par liste au compte 6542.

AUTORISE

Monsieur le Maire à procéder :

- A l'admission en non-valeur des créances détaillées en pièces jointes pour un montant total de **105 026,85 euros**, les crédits étant prévus au budget au compte 6541.
- A l'admission en créances éteintes détaillées en pièces jointes pour un montant total de **4 879,64 euros**, les crédits étant prévus au budget au compte 6542.

Le secrétaire de séance

Michel GODEC.



Le Maire,

Gérard FABRE.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALEITE – FRATERNITEExtrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de GaréoultDate de convocation : 20 juin 2025Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,  
M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,  
Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,  
Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,  
Mme. Laurence SOICHEZ a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,  
Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,  
M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,  
Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,  
Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,  
M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé :** M. François HANNEQUART**Secrétaire de séance :** M. Michel GODEC

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2025/028**SAUR – SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2024**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 07 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État et les textes réglementaires pris pour son application,

VU le rapport annuel du délégataire pour l'année 2024 sur le service public de l'eau potable confié à la SAUR,

**CONSIDÉRANT** que la SAUR, doit produire chaque année à la Commune de Garéoult un rapport annuel de contrôle du service public de l'eau potable, retraçant les actions et les temps forts pour l'année 2024,

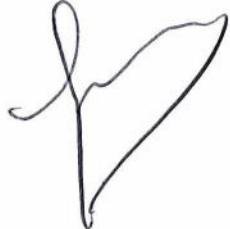
Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel LEBERER,  
Adjoint délégué aux travaux et aux réseaux de distribution,  
Le Conseil Municipal,

**PREND ACTE**

Du rapport du contrôle de service public de l'eau potable 2024 de la SAUR.

Le Secrétaire de séance,

Michel GODEC.



Le Maire,

Gérard FABRE.





REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

Extrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de Garéoult

Date de convocation : 20 juin 2025

Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025

Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025

Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,

M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,

Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,

Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,

Mme. Laurence SOICHEZ a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,

Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,

M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,

Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,

Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,

M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé :** M. François HANNEQUART

**Secrétaire de séance :** M. Michel GODEC

## OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2025/026

## COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU C.G.C.T.

VU la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 07 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État et les textes réglementaires pris pour son application,

VU la délibération n°1 de la séance du conseil municipal du 29 septembre 2020,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L 2122-22,

**CONSIDÉRANT** qu'il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal en sa séance du 29 septembre 2020,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,

PREND ACTEDes décisions suivantes :

Prestataire	Type de prestation	Date de la prestation	Montant
ONF	Convention pour le contrôle des obligations légales de débroussaillage	Du 01/06 au 31/12/2025	8 628,48 euros TTC
Compagnie Aouta	Animation dans le cadre de la Fête du terroir	29/05/2025	820 euros TTC
France Cabaret Production	Animation dans le cadre de la Fête du terroir	29/05/2025	1 477 euros TTC
Département du Var	Concert dans le cadre de la saison estivale	18/07/2025	Sans incidence financière
Big Bang Orchestra	Concert dans le cadre de la saison estivale	25/07/2025	3 000 euros TTC
L'AURIHO DOU PAIS	Concert dans le cadre de la saison estivale	01/05/2025	1 500 euros TTC
Music Life service	Animation musicale dans le cadre de la saison estivale	03/08/2025	1 950 euros TTC
Association Les Coulisses des Arts	Concert dans le cadre de la saison estivale	22/08/2025	1 000 TTC

Le Secrétaire de séance,

Michel GODEC.



Le Maire,

Gérard FABRE.



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

Extrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de Garéoult

Date de convocation : 20 juin 2025

Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025

Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025

Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,

M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,

Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,

Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,

Mme. Laurence SOICHEZ a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,

Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,

M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,

Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,

Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,

M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé :** M. François HANNEQUART

**Secrétaire de séance :** M. Michel GODEC

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025/031**

**PRÉSENTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL  
ANNÉE 2024**

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat et les textes réglementaires pris pour son application,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 5 mai 2025,

**CONSIDÉRANT** que chaque année, il convient de présenter le tableau des effectifs du personnel communal statutaire arrêté au 31 décembre de l'année précédente,

Après avoir entendu le rapport de Madame Pascale ULRICH,  
Adjointe déléguée aux Ressources Humaines,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, au scrutin ordinaire,

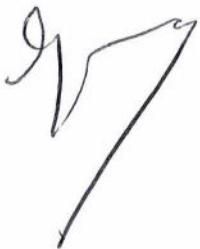
A l'unanimité,

**APPROUVE**

Le **tableau des effectifs** du personnel communal statutaire de l'**année 2024** annexé à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,

Michel GODEC.



Le Maire,

Gérard FABRE.



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITÉExtrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de GaréoultDate de convocation : 20 juin 2025Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,  
M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,  
Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,  
Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,  
Mme. Laurence SOICHER a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,  
Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,  
M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,  
Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,  
Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,  
M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé : M François HANNEQUART****Secrétaire de séance : M. Michel GODEC**

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2025/029****DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMUNAL**

VU la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 07 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat et les textes réglementaires pris pour son application,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gilles TREMOLIERE,  
Adjoint délégué aux Finances,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, au scrutin ordinaire,

A l'unanimité,

**DÉCIDE**

De voter la décision modificative n°1 du budget communal suivante :

Fonctionnement			
Dépenses	Recettes		
6541 - Crédits admis en non-valeur	105 026,87€	7817 - Reprises sur dépréciations des actifs circulants	90 000,00€
6542 - Crédits éteints	4 879,64€	741121 - Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	36 996,31€
673 – titres annulés (sur exercice antérieur)	17 089,80€		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>126 996,31€</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>126 996,31€</b>

Investissement			
Dépenses	Recettes		
165 - Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00€	28041512 - Groupements de collectivités et EPL et collectivités à statut particulier - Bâtiments et installations	7 775,00€
2313 - Constructions	5 875,00€	280422 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	100,00€
2313 - Constructions (chap. 041)	10 000,00€	1313 – Départements	80 100,00€
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (chap. 041)	5 000,00€	1323 - Départements	-80 100,00€
		1311 - État et établissements nationaux	5 000,00€
		1322 – Région	-5 000,00€
		2031 - Frais d'études (chap. 041)	15 000,00€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>22 875,00€</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>22 875,00€</b>

Le Secrétaire de séance,

M. Michel GODEC.

Ville de Garéoult - Conseil Municipal du samedi 28 juin 2025



Le Maire,  
Gérard FABRE

Délibération n°2025/029

**COMMUNE DE GAREOULT****TABLEAU DES EFFECTIFS**

au 31 décembre 2024

GRADES	POSTES	POURVUS	A POURVOIR
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
ATTACHE PRINCIPAL TC	1	1	0
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> classe TC	3	3	0
REDACTEUR TC	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF Pal DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE TC	14	12	2
ADJOINT ADMINISTRATIF Pal DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE TC	4	3	1
ADJOINT ADMINISTRATIF Pal DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE 31 h 30	1	1	0
ADJOINT ADMINISTRATIF TC	7	6	1
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>5</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
INGENIEUR PRINCIPAL TC	1	1	0
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE TC	2	2	0
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE TC	1	0	1
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL TC	1	0	1
AGENT DE MAITRISE TC	2	2	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE TC	13	11	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE 24 h	1	1	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE TC	4	3	1
ADJOINT TECHNIQUE TC	7	6	1
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>6</b>
<b>FILIERE SECURITE</b>			
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL TC	4	3	1
GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL TC	1	1	0
GARDIEN-BRIGADIER TC	1	1	0
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
<b>FILIERE ANIMATION</b>			
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE TC	1	1	0
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE TC	2	2	0
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE TC	4	1	3
ADJOINT D'ANIMATION TC	3	2	1
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
<b>FILIERE SOCIALE</b>			
ATSEM PRINCIPAL 1 <sup>ère</sup> CLASSE TC	2	2	0
ATSEM PRINCIPAL 2 <sup>ème</sup> CLASSE TC	2	1	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>66</b>	<b>17</b>



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

Extrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de Garéoult

Date de convocation : 20 juin 2025

Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025

Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025

Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,  
M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,  
Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,  
Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,  
Mme. Laurence SOICHER a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,  
Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,  
M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,  
Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,  
Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,  
M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé :** M. François HANNEQUART

**Secrétaire de séance :** M. Michel GODEC

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025/032**PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE VOLET « SANTÉ » : CHOIX DU PRESTATAIRE - MANDAT AU CENTRE DE GESTION DU VAR POUR PARTICIPER A LA MISE EN CONCURRENCE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriale,

VU le Code des Assurances,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.827-1 et suivants,

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents et les 4 arrêtés d'application du 8 novembre 2011,

VU le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

VU l'Accord Collectif National du 11 juillet 2023 portant réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux,

**CONSIDÉRANT** que la Protection Sociale Complémentaire, pour son volet « santé », permet le versement de prestations complémentaires aux remboursements de l'Assurance Maladie,

**CONSIDÉRANT** qu'afin de répondre aux obligations entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour ce volet, le Centre de Gestion du Var propose aux employeurs publics territoriaux du Var de participer à la mise en place d'un contrat collectif « santé » au cours de l'année 2025,

**CONSIDÉRANT** que pour pouvoir participer à ce contrat collectif, chaque collectivité doit délibérer sur le risque santé et la participation à l'appel d'offres du Centre de Gestion du Var après avis du Comité Social Territorial, pris sur la base de l'article 4 du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni en séance le 5 mai 2025,

**CONSIDÉRANT** qu'il conviendra également de verser une participation mensuelle brute par agent à la date d'effet du contrat collectif en respectant le minimum prévu à l'article 6 du décret n°2022-581, à savoir 15 € mensuel,

Après avoir entendu le rapport de Madame Pascale ULRICH,

Adjointe déléguée aux Ressources Humaines,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, au scrutin ordinaire,

A l'unanimité,

DÉCIDE

De donner mandat au Centre de Gestion du Var pour participer à l'appel d'offres relatif

à la Protection Sociale Complémentaire volet « *santé* ».

Le Secrétaire de séance,

Michel GODEC.



Le Maire,

Gérard FABRE.



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALEITE – FRATERNITEExtrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de GaréoultDate de convocation : 20 juin 2025Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,  
M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,  
Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,  
Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,  
Mme. Laurence SOICHER a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,  
Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,  
M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,  
Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,  
Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,  
M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé :** M. François HANNEQUART'**Secrétaire de séance :** M. Michel GODEC

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2025/027**SAUR – SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2024**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 07 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État et les textes réglementaires pris pour son application,

VU le rapport annuel du déléataire pour l'année 2024 sur le service public de l'assainissement confié à la SAUR,

**CONSIDÉRANT** que la SAUR, doit produire chaque année à la Commune de Garéoult un rapport annuel de contrôle du service public de l'assainissement, retraçant les actions et les temps forts de l'année 2024,

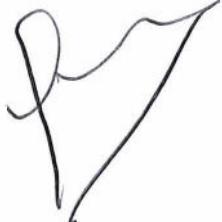
Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel LEBERER,  
Adjoint délégué aux travaux et aux réseaux de distribution,  
Le Conseil Municipal,

**PREND ACTE**

Du rapport de contrôle du service public de l'assainissement 2024 de la SAUR.

Le Secrétaire de séance,

Michel GODEC.



Le Maire,

  
Gérard FABRE



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Extrait des registres des délibérations  
Du Conseil Municipal du 28 juin 2025  
De la Commune de Garéoult

Date de convocation : 20 juin 2025

Date d'affichage de la convocation : 20 juin 2025

Date de dépôt en Préfecture : 01 juillet 2025

Date de publication de la délibération : 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juin à neuf heures,

Le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de Gérard FABRE, le Maire.

**Nombre de membres**

Composant le conseil : 29

En exercice : 29

Ayant pris part à la délibération : (18 présents et 10 pouvoirs)

**Étaient présents :**

Messieurs Gérard FABRE, Lionel MAZZOCCHI, Michel LEBERER, Gilles TREMOLIERE, Basile BRUNO, Patrick BONNET, Michel GODEC, Tony REAULT, Jérôme TESSON.

Mesdames Marie-Laure PONCHON, Emmanuelle BOTHEREAU, Marie-Paule BREDOUX, Pascale ULRICH, Marie-Pierre EMERIC, Caroline LUCIANI, Brigitte DUMONT, Claudette ROMAN, Anne DUPIN.

**Ont donné pouvoir :**

M. Alain CUSIMANO a donné pouvoir à M. Lionel MAZZOCCHI,

M. Pascal FERRARI a donné pouvoir à Mme. Emmanuelle BOTHEREAU,

Mme. Florence MILHES a donné pouvoir à M. le Maire,

Mme. Christelle BOUILLER a donné pouvoir à M. Michel LEBERER,

Mme. Laurence SOICHEZ a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PONCHON,

Mme. Sandra BODART a donné Pouvoir à M. Basile BRUNO,

M. Sébastien TRUC a donné pouvoir à Mme. Marie-Pierre EMERIC,

Mme. Johanna MAS a donné pouvoir à Mme. Marie-Paule BREDOUX,

Mme. Isabelle BREMOND a donné pouvoir à Mme. Anne DUPIN,

M. Jean-Michel BONNIN a donné pouvoir à Mme Claudette ROMAN.

**Était absent excusé :** M. François HANNEQUART

**Secrétaire de séance :** M. Michel GODEC

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2025/033**

**SERVICE COMMUNICATION-CULTURE-ÉVÈNEMENTIEL : CRÉATION D'UN POSTE  
D'ATTACHÉ TERRITORIAL A TEMPS COMPLET**

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat et les textes réglementaires pris pour son application,

VU le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

VU le décret n°87-1100 du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux,

VU le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie A de la Fonction Publique Territoriale,

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de nommer, à la tête du service Communication-Culture-Evénementiel, un agent qui sera titulaire du grade d'Attaché Territorial chargé de la mise en œuvre opérationnelle et du suivi de la politique municipale en matière de communication, culture, événementiel, associations, patrimoine et tourisme,

**CONSIDÉRANT** que l'agent assurant actuellement cette mission avec sérieux et dévouement au sein du service Communication-Culture-Evénementiel, a été admis au concours d'Attaché Territorial – session 2024 avec inscription sur la liste d'aptitude correspondante,

Après avoir entendu le rapport de Madame Pascale ULRICH,  
Adjointe aux Ressources Humaines,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, au scrutin ordinaire,

A l'unanimité,

**DÉCIDE**

La création d'un poste d'Attaché Territorial à temps complet au service Communication-Culture-Evénementiel.

**DIT**

Que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Le secrétaire de séance

Michel GODEC.



Ville de Garéoult - Conseil Municipal du Samedi 28 juin 2025

Le Maire,

Gérard FABRE



Délibération n°2025/033

**AR Prefecture**

Direction Générale des Finances Publiques  
Reçu le 01/07/2025

083003 TRES. BRIGNOLES

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BRIGNOLES**

TRESORERIE MUNICIPALE  
2 RUE DES DEPORTES  
83170 BRIGNOLES  
Tél : 04-98-05-24-30  
Courriel : t083003@dgfip.finances.gouv.fr

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**Collectivité : **11200 - COM GAREOULT**

Numéro de la liste 4845320215

**Exercice 2021**

CREANCES ETEINTES

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BRIGNOLES, le 09 déc. 2021  
LE COMPTABLE PUBLIC

M GOMEZ Jean-Pierre *PAR DELEGATION*  
*Annie Bettioni*

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	1 959,49 €	
Total	1 959,49 €	

A *Gareoult*  
( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )



Le Maire

Gérard Fabre

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref.	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2017	T-339	AZCOYTIA Caroline Chr	967,49	Surendettement et décision d'éacement de dette			
		AZCOYTIA Caroline Chr {Total pour le débiteur}	967,49 €				
2018	T-375	CHEZ CORINNE ET JO	496,00	Clôture insuffisance actif sur R&U			
		CHEZ CORINNE ET JO {Total pour le débiteur}	496,00 €				
2019	T-271	GARCIA Christel	496,00	Clôture insuffisance actif sur R&U			
		GARCIA Christel {Total pour le débiteur}	496,00 €				
		Grand Somme	1 959,49 €				



*Par délégation  
Annie Bettane*

**AR Prefecture**

083-121-830-0648 20250628 20250628  
Direction Générale des Finances Publiques  
Reçu le 01/07/2025

083003 TRES. BRIGNOLES

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BRIGNOLES**

TRESORERIE MUNICIPALE  
2 RUE DES DEPORTES  
83170 BRIGNOLES  
Tél :04-98-05-24-30  
Courriel : t083003@dgfip.finances.gouv.fr

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Collectivité : **11200 - COM GAREOULT**

Numéro de la liste 3956190215

**Exercice 2020**

CREANCES ETEINTES

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncées.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BRIGNOLES, le 26 mai 2020

LE COMPTABLE PUBLIC

M GOMEZ Jean-Claude

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	2 920,15 €	
Total	2 920,15 €	



A *Gareoult*

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le Maire

Gérard Fabre

Le *30 juin 2025*

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments n'élevant A complater OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2005	T-711305580015-1	ARMEN LUCIEN.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	206,60			
		Total pour ARMEN LUCIEN.								
2005	T-711303010015-1	BATUT GILLES.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BATUT GILLES.								
2005	T-711333060015-1	BEAUFILS ANNE MARIE.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	125,50			
		Total pour BEAUFILS ANNE MARIE.								
2005	T-711303110015-1	BEINZ JURGEN HERMANN.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BEINZ JURGEN HERMANN.								
2005	T-711305050015-1	BIENNAIME Michel.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BIENNAIME Michel.								
2005	T-711303100015-1	BOLOGNA JEAN PHILIPPE.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BOLOGNA JEAN PHILIPPE.								
2005	T-711305140015-1	BONANNO CHARLES.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
2005	T-711305170015-1	BONANNO CHARLES.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BONANNO CHARLES.								
2005	T-711305200015-1	BORRELLO ANGELO.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BORRELLO ANGELO.								
2005	T-711305240015-1	BOUSSAC FABIENNE.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BOUSSAC FABIENNE.								
2005	T-711305280015-1	BOUYAHIF Abdellader.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BOUYAHIF Abdellader.								
2005	T-711305300015-1	BRAMSWICK Colette.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour BRAMSWICK Colette.								
2005	T-711303430015-1	DAROUX Hélène.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour DAROUX Hélène.								
2005	T-711303480015-1	DEFLAUX CATHERINE.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour DEFALUX CATHERINE.								
2005	T-711303510015-1	DEVILLENS LAURENCE.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour DEVILLENS LAURENCE.								
2005	T-711303090015-1	DEWASSE DIDIER.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour DEWASSE DIDIER.								
2005	T-711303230015-1	DISPANS CATHERINE.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour DISPANS CATHERINE.								
2005	T-711305510015-1	DUBOIS PIERRE.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
		Total pour DUBOIS PIERRE.								
2005	T-711305660015-1	DOUCREUX DENISE.		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Annexe	Rejet	Éléments parus Accordé(s) ou statué(e)s en ce de refjet
			Total pour DUCREUX DENISE.				225,50			
2005	T-711305700015-1	DUCROT Daniel	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour DUCROT Daniel.				225,50			
2005	T-711305700015-1	DURAND DOMINIQUE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour DURAND DOMINIQUE.				225,50			
2005	T-711305700015-1	DURANT JEAN PIERRE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour DURANT JEAN PIERRE.				225,50			
2005	T-711305700015-1	DURMAR LOUIS.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour DURMAR LOUIS.				225,50			
2005	T-711305840015-1	ESPIAUXER.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour ESPIAUXER.				225,50			
2005	T-711303560015-1	GRAFF GEORGES.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour GRAFF GEORGES.				225,50			
2005	T-711303600015-1	HENRARD MARCELLE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour HENRARD MARCELLE.				225,50			
2005	T-711303620015-1	HERSENT JEAN CHRISTOPHE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour HERSENT JEAN CHRISTOPHE.				225,50			
2005	T-711303640015-1	HORKY.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour HORKY.				225,50			
2005	T-711303660015-1	HOTEL DU PARC.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour HOTEL DU PARC.				225,50			
2005	T-711303680015-1	HUYGHE GERALD.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour HUYGHE GERALD.				225,50			
2005	T-711303740015-1	JUNG JEAN CLAUDE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour JUNG JEAN CLAUDE.				225,50			
2005	T-711303780015-1	KHAMMERLAURENT.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour KHAMMERLAURENT.				225,50			
2005	T-711303820015-1	LAFORTUNE Jean.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	116,50				
			Total pour LAFORTUNE Jean.				116,50			
2005	T-711303860015-1	LAILLER FABRICE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
			Total pour LAILLER FABRICE.				225,50			
2002	T-711304280015-1	LAMKADEM MILOUD.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	199,10				
			Total pour LAMKADEM MILOUD.				199,10			
2002	T-711308000015-1	LOURME FREDERIC.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	199,10				
			Total pour LOURME FREDERIC.				199,10			
2005	T-711308120015-1	ROUSSEL GEORGES.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	NOMS	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Adm's	Rejet	Éléments nouveaux à considérer obligatoirement en cas de rejet
			Total pour ROUSSEL GEORGES.				225,50			
2005	T-711306160015-1		SAADIA ALAIN.	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d'actes	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SAADIA ALAIN.				225,50			
2005	T-711305700015-1		SABATER JEAN.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SABATER JEAN.				225,50			
2005	T-711306270015-1		SAHILI MOHAMED	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SAHILI MOHAMED.				225,50			
2005	I-711306260015-1		SANFRATELLO EMILIO.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SANFRATELLO EMILIO.				225,50			
2005	I-711305500015-1		SARDIER.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SARDIER.				225,50			
2005	I-711303640015-1		SG GILL ASSOCIATES.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SG GILL ASSOCIATES.				225,50			
2005	T-711306360015-1		SELLLES/BONNEFOND CYRI	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SELLLES/BONNEFOND CYRI.				225,50			
2005	T-711308240015-1		SICARI PATRICK.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SICARI PATRICK.				225,50			
2005	T-711303050015-1		SISTAC ANDRE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SISTAC ANDRE.				225,50			
2005	I-711306520015-1		SISTAC PAULETIE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour SISTAC PAULETIE.				225,50			
2005	I-711302000015-1		WATTHELOT DOMINIQUE.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour WATTHELOT DOMINIQUE.				225,50			
2005	I-711309260015-1		WISNIOWSKI NELLY.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
2005	T-711303050015-1		WISNIOWSKI NELLY.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour WISNIOWSKI NELLY.				451,00			
2005	T-711303340015-1		WRINGLES.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour WRINGLES.				225,50			
2005	I-711303880015-1		ZIMMERMANN JEAN.	Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50			
			Total pour ZIMMERMANN JEAN.				225,50			
			<b>TOTAL DE LA LISTE</b>				<b>11 445,50</b>			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-000D-DE  
Reçu le 01/07/2025

083003 TRES. BRIGNOLES

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BRIGNOLES**

TRESORERIE MUNICIPALE  
2 RUE DES DEPORTES  
83170 BRIGNOLES  
Tél : 04-98-05-24-30  
Courriel : t083003@dgfip.finances.gouv.fr

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Collectivité : **11200 - COM GAREOULT**

Numéro de la liste 4340460215

**Exercice 2020**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncées.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BRIGNOLES, le 26 mai 2020

LE COMPTABLE PUBLIC

M GOMEZ Jean-Claude

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	47 079,28 €	
6542	0,00 €	
Total	47 079,28 €	



*Gareoult*

*Le 30 juin 2025*

*Le Maire*

*Gérard Fabre*

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DF

Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU DÉBITEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT et cas de rejet
2000	7113057800	ALBERGUCCI ROBERT	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113059500	ALBERGUCCI ROBERT	152,33	Poursuite sans effet			
		ALBERGUCCI ROBERT (Total pour le débiteur)	304,78 €				
2000	7113058200	ALESSANDRI MARIE .	144,83	Poursuite sans effet			
2002	711305100	ALPINI Didier	199,10	Poursuite sans effet			
		ALPINI Didier (Total pour le débiteur)	144,83 €				
1993	7034001310	ALZARY GERMAINE .	29,58	Poursuite sans effet			
		ALZARY GERMAINE (Total pour le débiteur)	199,10 €				
1998	7034001370	AMSELEM BARRAL JEAN C	29,58 €				
1999	7113059300	AMSELEM BARRAL JEAN C	121,96	Poursuite sans effet			
		AMSELEM BARRAL JEAN C (Total pour le débiteur)	152,45 €				
2002	7113055400	ANTOINE/GUIDICELLI .	274,41 €				
		ANTOINE/GUIDICELLI (Total pour le débiteur)	57,50	Poursuite sans effet			
1994	7-111066	AUGROS GÉRARD VEUVE .	57,50 €				
		AUGROS GÉRARD VEUVE . (Total pour le débiteur)	76,22	Poursuite sans effet			
2000	7113058700	AULINO ALFRED .	76,22 €				
2001	7113039000	AULINO ALFRED .	152,33	Poursuite sans effet			
		AULINO ALFRED . (Total pour le débiteur)	53,24	Poursuite sans effet			
2001	7113039300	BANDINI PAR SCAFARO	205,57 €				
		BANDINI PAR SCAFARO (Total pour le débiteur)	144,83	Poursuite sans effet			
1999	7113060300	BANDINI REGIS .	152,45	Poursuite sans effet			
		BANDINI REGIS . (Total pour le débiteur)	152,45 €				
2000	7113059100	BARGAROUX/GONZALES CL	152,33	Poursuite sans effet			
2000	7113059500	BARBAROUX/GONZALES CL	152,33	Poursuite sans effet			
		BARBAROUX/GONZALES CL (Total pour le débiteur)	304,66 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – À compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
1993	T-154800	BARBOZA GINEL .	83,84	Poursuite sans effet			
2001	7113039700	BARTYZEL MICHEL .	83,84 €				
		BARBOZA GINEL . [Total pour le débiteur]	83,84 €				
2001		BARTYZEL MICHEL . [Total pour le débiteur]	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113040000	BAVOUZET CLAUDE .	152,33 €				
		BAVOUZET CLAUDE . [Total pour le débiteur]	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113040400	BEAUFILS MAX .	152,33	Poursuite sans effet			
		BEAUFILS MAX . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
2000	7113066800	BENEVELLO EP BOREL Ge	152,45	Poursuite sans effet			
		BENEVELLO EP BOREL Ge [Total pour le débiteur]	152,45 €				
2001	7113040600	BERARD GUY .	116,26	Poursuite sans effet			
		BERARD GUY . [Total pour le débiteur]	116,26 €				
1997	7034001142	BERCQ OLIVIER .	7,62	Poursuite sans effet			
1999	7112982800	BERCQ OLIVIER .	91,35	Poursuite sans effet			
2000	7113067000	BERCQ OLIVIER .	152,33	Poursuite sans effet			
		BERCQ OLIVIER . [Total pour le débiteur]	152,33	Poursuite sans effet			
2018	7037000000	BERGER PERRIN ORCIA A	2 000,00	PV carence			
		BERGER PERRIN ORCIA A [Total pour le débiteur]	2 000,00 €				
2001	7113041000	BERNARD ALAIN .	152,33	Poursuite sans effet			
		BERNARD ALAIN . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
1998	7034001172	BERTHIER ERIC .	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7112983600	BERTHIER ERIC .	152,45	Poursuite sans effet			
2000	7113067200	BERTHIER ERIC .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113041600	BERTHIER ERIC .	144,83	Poursuite sans effet			
		BERTHIER ERIC . [Total pour le débiteur]	571,68 €				
2000	7113067400	BLANC ET GAUDAN JEAN	152,45	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

0.8.3-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2000	7112965100	BOCQUET KIM ET CAROLE	152,45 €				
2001	7113042000	BOCQUET KIM ET CAROLE	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>BOCQUET KIM ET CAROLE (Total pour le débiteur)</b>	<b>304,66 €</b>				
2001	7113042000	BONAVITA LAURENT .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>BONAVITA LAURENT . (Total pour le débiteur)</b>	<b>152,33 €</b>				
1998	7034001245	BONNANO CHARLES .	121,96	Poursuite sans effet			
2001	7113045600	BONNANO CHARLES .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>BONNANO CHARLES . (Total pour le débiteur)</b>	<b>274,29 €</b>				
2000	7113067600	BONNEFOY J.F.	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113042600	BONNEFOY J.F .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>BONNEFOY J.F . (Total pour le débiteur)</b>	<b>304,78 €</b>				
2019	T-177	BONNIN Gwennelle	682,08	PV perquisition et demande renseignement négative			
2019	T-66	BONNIN Gwennelle	327,72	PV perquisition et demande renseignement négative			
		<b>BONNIN Gwennelle (Total pour le débiteur)</b>	<b>1 009,80 €</b>				
2001	7113043500	BORVO RENE .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>BORVO RENE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>152,33 €</b>				
2001	7113044000	BOUTONNET NORBERT .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>BOUTONNET NORBERT . (Total pour le débiteur)</b>	<b>152,33 €</b>				
1999	7112984200	BOUYANFF Abdekkader	144,83	Poursuite sans effet			
2000	7112965900	BOUYANFF Abdekkader	144,83	Poursuite sans effet			
2001	7113044200	BOUYANFF Abdekkader	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>BOUYANFF Abdekkader (Total pour le débiteur)</b>	<b>441,99 €</b>				
1999	7112984900	BOYER MICHEL .	152,33	Poursuite sans effet			
2000	7112966200	BOYER MICHEL .	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113046600	BOYER MICHEL .	152,33	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – À compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
1992	7034001287	BOYER ROBERT . [Total pour le débiteur]	456,99 €				
	7034001287	BOYER ROBERT .	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7112986300	BOYER ROBERT .	152,33	Poursuite sans effet			
		BOYER ROBERT . [Total pour le débiteur]	274,29 €				
2000	7112973100	BRUN PATRICK .	152,45	Poursuite sans effet			
		BRUN PATRICK . [Total pour le débiteur]	152,45 €				
2001	7113045200	BRUNEL BERNARD .	152,33	Poursuite sans effet			
		BRUNEL BERNARD . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
1998	7034001347	CABINET SIMMON PR GOS	121,96	Poursuite sans effet			
	7034001348	CABINET SIMMON PR GOS	121,96	Poursuite sans effet			
		CABINET SIMMON PR GOS [Total pour le débiteur]	243,92 €				
1999	7112987000	CANO ANTONIO .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113046200	CANO ANTONIO .	152,33	Poursuite sans effet			
		CANO ANTONIO . [Total pour le débiteur]	304,78 €				
1998	7034001381	CAPPUYNS EMILE PAR BE	121,84	Poursuite sans effet			
		CAPPUYNS EMILE PAR BE [Total pour le débiteur]	121,84 €				
1999	7112987700	CARDI JEAN-LOUIS .	152,33	Poursuite sans effet			
		CARDI JEAN-LOUIS . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
2000	7112973700	CATTEAU JULIA .	144,83	Poursuite sans effet			
		CATTEAU JULIA . [Total pour le débiteur]	144,83 €				
1993	T-297000	CAVIGLIOLI JEAN PIERR	83,84	Poursuite sans effet			
		CAVIGLIOLI JEAN PIERR [Total pour le débiteur]	83,84 €				
2001	7112965500	CAYOL CHRISTIAN .	152,33	Poursuite sans effet			
		CAYOL CHRISTIAN . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
1998	7034001409	CAZORLA CHRISTIAN	121,84	Poursuite sans effet			
		CAZORLA CHRISTIAN [Total pour le débiteur]	121,84 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-2025\_0628-2025\_030D-DF  
Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2001	7113054400	CHARLES MICHEL .	152,33	Poursuite sans effet			
		CHARLES MICHEL . [Total pour le débiteur]	152,33				
1999	7112988400	CHENEVAS-PAULE PHILIP	83,73	Poursuite sans effet			
		CHENEVAS-PAULE PHILIP [Total pour le débiteur]	83,73				
2001	7112966500	CLAINQUART MARINETTE	152,33	Poursuite sans effet			
		CLAINQUART MARINETTE [Total pour le débiteur]	152,33				
1999	7112989000	CLEMENCE Camille	152,45	Poursuite sans effet			
		CLEMENCE Camille [Total pour le débiteur]	152,45				
2000	7112974300	CLOP GABRIEL .	63,44	Poursuite sans effet			
		CLOP GABRIEL . [Total pour le débiteur]	63,44				
2001	7112966500	CLOP GABRIEL .	91,33	Poursuite sans effet			
		CLOP GABRIEL . [Total pour le débiteur]	91,33				
2000	7-336	CLUB RENAISSANCE JAZZ	154,77				
		CLUB RENAISSANCE JAZZ [Total pour le débiteur]	154,77				
2001	T-36	CLUB RENAISSANCE JAZZ	37,99	Poursuite sans effet			
		CLUB RENAISSANCE JAZZ [Total pour le débiteur]	37,99				
1993	T-360000	COMPTE-GRAUD .	213,18	Poursuite sans effet			
		COMPTE-GRAUD . [Total pour le débiteur]	213,18				
2001	7112966700	CONSTANT .	251,17				
		CONSTANT . [Total pour le débiteur]	251,17				
1994	T-111382	CORINO PIERRE .	91,34	Poursuite sans effet			
		CORINO PIERRE . [Total pour le débiteur]	91,34				
1993	T-375000	CORTS VINCENT	152,33	Poursuite sans effet			
		CORTS VINCENT [Total pour le débiteur]	152,33				
1997	7034001472	CORTS VINCENT	55,11	Poursuite sans effet			
		CORTS VINCENT [Total pour le débiteur]	55,11				
1998	7034001504	CORTS VINCENT	23,24	Poursuite sans effet			
		CORTS VINCENT [Total pour le débiteur]	23,24				
2005	7113023600	CORTS VINCENT	91,47	Poursuite sans effet			
		CORTS VINCENT [Total pour le débiteur]	91,47				
2001	7112967100	COSMA MICHELINE	69,10	Poursuite sans effet			
		COSMA MICHELINE [Total pour le débiteur]	69,10				
			218,00	Pv carence			
			462,41				
			152,33	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083 218300648 20250628 2025-030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
1998	7034001531	COSMA MICHELINE .(Total pour le débiteur)	152,33 €				
2000	7112974800	COUZINET PATRICK CLAU	121,96	Poursuite sans effet			
2001	7112967500	DAGUISE JEAN-MAX.	121,96 €				
		DAGUISE JEAN-MAX . (Total pour le débiteur)	121,96	Poursuite sans effet			
2000	7112975300	DAHAN IDEL	152,33	Poursuite sans effet			
		DAHAN JOEL (Total pour le débiteur)	152,33	Poursuite sans effet			
1998	7034001554	DALESSIO Rene	7,62 €				
2000	7112975800	DALESSIO Rene	121,96	Poursuite sans effet			
2001	7112967700	DALESSIO Rene	152,45	Poursuite sans effet			
		DALESSIO Rene (Total pour le débiteur)	152,45	Poursuite sans effet			
1999	7112990000	DAUSSY MARC.	426,74 €				
2000	7112976300	DAUSSY MARC.	153,83	Poursuite sans effet			
		DAUSSY MARC . (Total pour le débiteur)	153,83	Poursuite sans effet			
1998	7034001590	DE SOUZA ALINE .	238,66 €				
		DE SOUZA ALINE . (Total pour le débiteur)	238,66	Poursuite sans effet			
2001	7112999000	DEGOUVE STEPHANE .	121,96 €				
		DEGOUVE STEPHANE . (Total pour le débiteur)	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7112992800	DEKHILI AMAR .	144,83 €				
2000	7112977000	DEKHILI AMAR .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7112992900	DEKHILI AMAR .	152,33	Poursuite sans effet			
		DEKHILI AMAR . (Total pour le débiteur)	457,23 €				
2001	7112999800	DEMELUN MARIE .	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113001000	DEMELUN MARIE .	152,33	Poursuite sans effet			
		DEMELUN MARIE . (Total pour le débiteur)	304,66 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DF

Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	RESTE DU	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2000	7112985400	DENEUX CATHERINE .		61,00	Poursuite sans effet		
2001	7113001500	DENEUX CATHERINE .		152,33	Poursuite sans effet		
		DENEUX CATHERINE . {Total pour le débiteur}		213,33 €			
1994	T-111489	DESCAMP MARIE-ANGE .		76,22	Poursuite sans effet		
1998	7034001632	DESCAMP MARIE-ANGE .		121,96	Poursuite sans effet		
1999	7112993300	DESCAMP MARIE-ANGE .		152,45	Poursuite sans effet		
2000	7112985000	DESCAMP MARIE-ANGE .		152,45	Poursuite sans effet		
2001	7113001800	DESCAMP MARIE-ANGE .		152,33	Poursuite sans effet		
		DESCAMP MARIE-ANGE . {Total pour le débiteur}		655,41 €			
2001	7113002300	DESCLEVE CHRISTIANE .		152,33	Poursuite sans effet		
		DESCLEVE CHRISTIANE . {Total pour le débiteur}		152,33 €			
1998	7034001636	DESCOTTES ANDREE .		114,34	Poursuite sans effet		
1999	7112994000	DESCOTTES ANDREE .		144,83	Poursuite sans effet		
2000	7112986400	DESCOTTES ANDREE .		156,83	Poursuite sans effet		
		DESCOTTES ANDREE . {Total pour le débiteur}		416,00 €			
1998	7034001637	DESESTRES GEORGES .		121,84	Poursuite sans effet		
		DESESTRES GEORGES . {Total pour le débiteur}		121,84 €			
2001	7113002700	DESVIGNES ROBERT .		144,83	Poursuite sans effet		
		DESVIGNES ROBERT . {Total pour le débiteur}		144,83 €			
1999	7113010200	DOMENICCHETTI MARIE .		144,83	Poursuite sans effet		
		DOMENICCHETTI MARIE . {Total pour le débiteur}		144,83 €			
2001	7113004200	DONADEY ANDRE .		152,33	Poursuite sans effet		
1997	7034001553	DUCOS RAYMONDE .		91,47	Poursuite sans effet		
		DONADEY ANDRE . {Total pour le débiteur}		152,33 €			
2000	7112986900	DUCOS RAYMONDE .		152,45	Poursuite sans effet		
2001	7113004900	DUCOS RAYMONDE .		144,83	Poursuite sans effet		

**AR Prefecture**

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - À compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
		<b>DUCOS RAYMONDE . (Total pour le débiteur)</b>	388,75 €				
1999	7112983100	DUCROT DANIEL .	144,83	Poursuite sans effet			
2000	711298400	DUCROT DANIEL .	144,83	Poursuite sans effet			
2001	7113005400	DUCROT DANIEL .	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113045500	DUCROT DANIEL .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>DUCROT DANIEL . (Total pour le débiteur)</b>	594,32 €				
1991	T-10040	DURAND BRIGITTE .	15,24	Poursuite sans effet			
		<b>DURAND BRIGITTE . (Total pour le débiteur)</b>	15,24 €				
2001	7113005000	DURANT JEAN PIERRE .	144,83	Poursuite sans effet			
		<b>DURANT JEAN PIERRE . (Total pour le débiteur)</b>	144,83 €				
1997	T-3300001	ETIENNE SYLVAIN .	98,97	Poursuite sans effet			
		<b>ETIENNE SYLVAIN . (Total pour le débiteur)</b>	98,97 €				
2001	7113006600	EVVRARD REMY .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>EVVRARD REMY . (Total pour le débiteur)</b>	152,33 €				
1999	7112984100	FAURE CHRISTIAN .	82,85	Poursuite sans effet			
2001	7113007200	FAURE CHRISTIAN .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>FAURE CHRISTIAN . (Total pour le débiteur)</b>	236,18 €				
1998	7034001780	FAVREAU MARCEL .	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7112984600	FAVREAU MARCEL .	12,98	Poursuite sans effet			
2000	7112988600	FAVREAU MARCEL .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113007700	FAVREAU MARCEL .	127,33	Poursuite sans effet			
		<b>FAVREAU MARCEL . (Total pour le débiteur)</b>	414,72 €				
1994	T-111600	FAVREAU-BECOULET .	83,72	Poursuite sans effet			
		<b>FAVREAU-BECOULET . (Total pour le débiteur)</b>	83,72 €				
1994	T-115036	FIESCHI M CHRISTIAN .	22,74	Poursuite sans effet			
		<b>FIESCHI M CHRISTIAN . (Total pour le débiteur)</b>	22,74 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025 030D-DE

Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis.	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
1998	70340018251	FRAISSE HENRI .	121,96	Poursuite sans effet			
1999	711298200	FRAISSE HENRI .	152,45	Poursuite sans effet			
2000	711298600	FRAISSE HENRI .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113024900	FRAISSE HENRI .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>FRAISSE HENRI . [Total pour le débiteur]</b>	<b>579,19 €</b>				
1999	7112986500	GARCIA JEAN FRANCOIS	127,83	Poursuite sans effet			
		<b>GARCIA JEAN FRANCOIS [Total pour le débiteur]</b>	<b>127,83 €</b>				
1999	7112986000	GARNIER MARIE FRANCE	152,45	Poursuite sans effet			
2000	7112989200	GARNIER MARIE FRANCE	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113024800	GARNIER MARIE FRANCE	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>GARNIER MARIE FRANCE [Total pour le débiteur]</b>	<b>457,23 €</b>				
1993	T-49000	GAVIGLIOLI JEAN PIERR	22,86	Poursuite sans effet			
1994	T-115044	GAVIGLIOLI JEAN PIERR	15,24	Poursuite sans effet			
		<b>GAVIGLIOLI JEAN PIERR [Total pour le débiteur]</b>	<b>38,10 €</b>				
1999	7112986700	GIORDANO PIERRE .	152,33	Poursuite sans effet			
		<b>GIORDANO PIERRE . [Total pour le débiteur]</b>	<b>152,33 €</b>				
1994	T-111717	GIRAUD RENE .	76,22	Poursuite sans effet			
1998	70340019291	GIRAUD RENE .	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7112987300	GIRAUD RENE .	144,83	Poursuite sans effet			
2000	7112986400	GIRAUD RENE .	144,83	Poursuite sans effet			
		<b>GIRAUD RENE . [Total pour le débiteur]</b>	<b>487,84 €</b>				
1993	T-720000	GRAZIANI PATRICK .	83,84	Poursuite sans effet			
1994	T-111743	GRAZIANI PATRICK .	83,72	Poursuite sans effet			
		<b>GRAZIANI PATRICK . [Total pour le débiteur]</b>	<b>167,56 €</b>				
1998	70340019814	GUERIN CHRISTIAN .	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7112987900	GUERIN CHRISTIAN .	152,33	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBTEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux -- A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2000	T-112991000	GUERIN CHRISTIAN .	152,33	Poursuite sans effet			
2001	T-113022001	GUERIN CHRISTIAN .	152,33	Poursuite sans effet			
		GUERIN CHRISTIAN . [Total pour le débiteur]	578,95 €				
1994	T-111772	GUILLEMINOT JACQUES .	60,98	Poursuite sans effet			
		GUILLEMINOT JACQUES . [Total pour le débiteur]	60,98 €				
2001	T-113025600	GUILLERM ALAIN .	152,33	Poursuite sans effet			
		GUILLERM ALAIN . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
1993	T-757000	GUY PHILIPPE .	83,72	Poursuite sans effet			
		GUY PHILIPPE . [Total pour le débiteur]	83,72 €				
1997	T-034019451	HAKMI ZOULIKHA .	91,35	Poursuite sans effet			
		HAKMI ZOULIKHA . [Total pour le débiteur]	91,35 €				
1999	T-113060600	HELARD PHILIPPE	152,33	Poursuite sans effet			
		HELARD PHILIPPE [Total pour le débiteur]	152,33 €				
1990	T-116001	HENRY CLAUDETTE .	160,07	Poursuite sans effet			
1993	T-771000	HENRY CLAUDETTE .	83,84	Poursuite sans effet			
1994	T-111799	HENRY CLAUDETTE .	76,22	Poursuite sans effet			
		HENRY CLAUDETTE . [Total pour le débiteur]	320,13 €				
1993	T-775000	HERION DANIEL .	7,62	Poursuite sans effet			
1994	T-111803	HERION DANIEL .	32,90	Poursuite sans effet			
		HERION DANIEL . [Total pour le débiteur]	40,52 €				
1993	T-776000	HERIVE STEPHANE .	83,84	Poursuite sans effet			
		HERIVE STEPHANE . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
1999	T-113061000	HESME NEE RAPHAEL .	91,34	Poursuite sans effet			
1993	T-780000	HESME NEE RAPHAEL .	91,34 €				
		HESME NEE RAPHAEL . [Total pour le débiteur]	91,34 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025 030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref.	DÉBITEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	RESTE DU	Admis	Rejet
2002	7113054800	HOTEL DU PARC SNC .		159,10 Poursuite sans effet		Éléments nouveaux – A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
		HOTEL DU PARC SNC . (Total pour le débiteur)		199,10		
2001	7113025900	HUCHET CATHERINE		144,83 Poursuite sans effet		
		HUCHET CATHERINE (Total pour le débiteur)		144,83		
2001	7113026200	J.M.S. OPTIQUE .		152,33 Poursuite sans effet		
		J.M.S. OPTIQUE .(Total pour le débiteur)		152,33		
2000	7112993400	JEAN THIERRY .		152,33 Poursuite sans effet		
		JEAN THIERRY .(Total pour le débiteur)		152,33		
2000	7113004400	KEROZEN .		152,33 Poursuite sans effet		
		KEROZEN .(Total pour le débiteur)		152,33		
1999	7112983600	KHIFI SALAH		152,45 Poursuite sans effet		
		KHIFI SALAH (Total pour le débiteur)		152,45		
1999	T-373	LA MAISON DU BUREAU .		329,40 Poursuite sans effet		
		LA MAISON DU BUREAU .(Total pour le débiteur)		329,40		
2015	T-356	LA TABLE DE LILOU		205,80 PV carence		
		LA TABLE DE LILOU (Total pour le débiteur)		205,80		
1998	7034001130	LAETI BROD .		114,34 Poursuite sans effet		
		LAETI BROD .(Total pour le débiteur)		114,34		
2001	7113026600	LAILLIER FABRICE .		152,33 Poursuite sans effet		
		LAILLIER FABRICE .(Total pour le débiteur)		152,33		
2000	7113004800	LAINNE .		152,45 Poursuite sans effet		
		LAINNE .(Total pour le débiteur)		152,45		
2000	7113005200	LAMKADEM MILLOUD .		152,45 Poursuite sans effet		
2001	7113022200	LAMKADEM MILLOUD .		152,33 Poursuite sans effet		
		LAMKADEM MILLOUD .(Total pour le débiteur)		304,78		
1994	T-111896	LANGONNE SAFIA .		91,34 Poursuite sans effet		

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux -- A compléter OBBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2000	7113035800	LANGONNE SAFIA .	55,90	Poursuite sans effet			
		LANGONNE SAFIA . (Total pour le débiteur)	147,24 €				
1998	7034001135	LAPORTE ALAIN .	7,62	Poursuite sans effet			
		LAPORTE ALAIN . (Total pour le débiteur)	7,62 €				
1999	7112990900	LARRIVÉE ERIC .	152,33	Poursuite sans effet			
2000	7113006300	LARRIVÉE ERIC .	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113046500	LARRIVÉE ERIC .	152,33	Poursuite sans effet			
2002	7113050200	LARRIVÉE ERIC .	199,10	Poursuite sans effet			
		LARRIVÉE ERIC . (Total pour le débiteur)	656,09 €				
2001	7113046800	LASSELIN ERIC .	83,33	Poursuite sans effet			
		LASSELIN ERIC . (Total pour le débiteur)	83,33 €				
1994	7-111310	LAUZI GWENAEEL .	91,22	Poursuite sans effet			
		LAUZI GWENAEEL . (Total pour le débiteur)	91,22 €				
1994	7-114030	LEBRUN MICHELE .	60,98	Poursuite sans effet			
		LEBRUN MICHELE . (Total pour le débiteur)	60,98 €				
1993	T-985000	LEBRUN-CHEU BERNARD .	83,84	Poursuite sans effet			
1994	T-111928	LEBRUN-CHEU BERNARD .	76,22	Poursuite sans effet			
		LEBRUN-CHEU BERNARD . (Total pour le débiteur)	160,06 €				
1999	7112991500	LEROUY Jean-Pierre	144,83	Poursuite sans effet			
2001	7113047200	LERDY Jean-Pierre	144,83	Poursuite sans effet			
		LEROUY Jean-Pierre (Total pour le débiteur)	289,66 €				
1998	9034001123	LETELLIER CLAUDE	0,01	Poursuite sans effet			
		LETELLIER CLAUDE (Total pour le débiteur)	0,01 €				
2001	7113047400	LETELLIER MARC (JEAN	102,33	Poursuite sans effet			
		LETELLIER MARC (JEAN (Total pour le débiteur)	102,33 €				
2001	7113047600	LOMBARD .	152,33	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025 030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis.	Rejet	Éléments nouveaux -- A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
1993	T-958000 LYONS RAYMOND.	LOMBARD . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
1994	T-100100 LYONS RAYMOND.		83,84	Poursuite sans effet			
2001	7113048000 LYONS RAYMOND.		76,22	Poursuite sans effet			
2002	7113050400 LYONS RAYMOND.		152,33	Poursuite sans effet			
		LYONS RAYMOND . [Total pour le débiteur]	199,10	Poursuite sans effet			
2001	7113048400 MAILLANT.		51,49 €				
		MAILLANT . [Total pour le débiteur]	152,33	Poursuite sans effet			
2001	T-285 MARIÉ BESSE SUR ISSO		152,33 €				
		MAIRIE BESSE SUR ISSO . [Total pour le débiteur]	330,14	Poursuite sans effet			
1997	7034001121 MARCELLO MIREILLE.		330,14 €				
1998	7034001131 MARCELLO MIREILLE.		7,62	Poursuite sans effet			
1999	7112992400 MARCELLO MIREILLE .		91,47	Poursuite sans effet			
2000	7113006900 MARCELLO MIREILLE .		152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113049000 MARCELLO MIREILLE .		152,33	Poursuite sans effet			
2002	7113060800 MARCELLO MIREILLE .		199,10	Poursuite sans effet			
1998	7034001131 MARCELLO MIREILLE . [Total pour le débiteur]		755,42 €				
		MARCELLO MIREILLE . [Total pour le débiteur]	121,96	Poursuite sans effet			
1990	T-1010931 MARTIN ROSE .	MARCHAL RAYMOND . [Total pour le débiteur]	121,96 €				
		MARTIN ROSE . [Total pour le débiteur]	148,98 €	Poursuite sans effet			
1994	T-105100 MARTUCCI JACQUES .		91,22	Poursuite sans effet			
1994	T-105400 MASALA MARIA .	MARTUCCI JACQUES . [Total pour le débiteur]	91,22 €				
		MASALA MARIA . [Total pour le débiteur]	91,22 €	Poursuite sans effet			
1998	7034001136 MATHIEU PHILIPPE .		121,96	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREMENT en cas de rejet
1999	711295000	MATHIEU PHILIPPE .	152,45	Poursuite sans effet			
2000	7113007800	MATHIEU PHILIPPE .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113049600	MATHIEU PHILIPPE .	152,33	Poursuite sans effet			
2002	7113061500	MATHIEU PHILIPPE .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>MATHIEU PHILIPPE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>778,29 €</b>				
2000	7113008100	MATHLOUTHI MOUNIRA .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113050000	MATHLOUTHI MOUNIRA .	152,33	Poursuite sans effet			
2002	7113051900	MATHLOUTHI MOUNIRA .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>MATHLOUTHI MOUNIRA . (Total pour le débiteur)</b>	<b>503,88 €</b>				
1994	T-107400	MATTEI CLAIRE .	76,22	Poursuite sans effet			
1998	7034001136	MATTEI CLAIRE .	121,96	Poursuite sans effet			
		<b>MATTEI CLAIRE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>198,18 €</b>				
1994	T-34000	MATTEI ROBERT	394,56	Poursuite sans effet			
		<b>MATTEI ROBERT (Total pour le débiteur)</b>	<b>394,56 €</b>				
1998	7034001137	MAUNIER SERGE .	17,15	Poursuite sans effet			
		<b>MAUNIER SERGE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>17,15 €</b>				
1998	7034001137	MAUREL JEAN-BERNARD .	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7113052100	MAUREL JEAN-BERNARD .	152,45	Poursuite sans effet			
2000	7113008300	MAUREL JEAN-BERNARD .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113050500	MAUREL JEAN-BERNARD .	68,48	Poursuite sans effet			
2002	7113062500	MAUREL JEAN-BERNARD .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>MAUREL JEAN-BERNARD . (Total pour le débiteur)</b>	<b>694,44 €</b>				
1994	T-108000	MAUREL MONIQUE .	91,22	Poursuite sans effet			
		<b>MAUREL MONIQUE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>91,22 €</b>				
2000	7113008600	MAZZOLINI MASSIMO .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113050800	MAZZOLINI MASSIMO .	152,33	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025 030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref.	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2002	7113062800	MAZZOLINI MASSIMO .	199,10	Poursuite sans effet			
		MAZZOLINI MASSIMO . [Total pour le débiteur]	503,88 €				
2002	7113063300	MEIGNEN ERIC .	199,10	Poursuite sans effet			
		MEIGNEN ERIC . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
1993	T-104200	MENDOZA JEAN .	83,84	Poursuite sans effet			
		MENDOZA JEAN . [Total pour le débiteur]	83,84 €				
2002	7113063700	MICHEL DENIS .	199,10	Poursuite sans effet			
		MICHEL DENIS . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2001	7113051300	MIESCH MULLER .	152,33	Poursuite sans effet			
		MIESCH MULLER . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
2001	7113051800	MILLE HELENE .	152,33	Poursuite sans effet			
2002	7113064000	MILLE HELENE .	199,10	Poursuite sans effet			
		MILLE HELENE . [Total pour le débiteur]	351,43 €				
2000	7113000000	MOMMESSIN PIERRE	144,83	Poursuite sans effet			
2001	7113052200	MOMMESSIN PIERRE	144,83	Poursuite sans effet			
2002	7113064200	MOMMESSIN PIERRE	199,10	Poursuite sans effet			
		MOMMESSIN PIERRE [Total pour le débiteur]	488,76 €				
2000	7113006400	MONNIER ANDRE .	153,83	Poursuite sans effet			
2001	711306400	MONNIER ANDRE .	144,83	Poursuite sans effet			
2002	7113064600	MONNIER ANDRE .	199,10	Poursuite sans effet			
		MONNIER ANDRE . [Total pour le débiteur]	497,76 €				
1993	T-107300	MONTAGNE DIDIER .	91,22	Poursuite sans effet			
		MONTAGNE DIDIER . [Total pour le débiteur]	91,22 €				
2002	7113065000	MONTALDO Andre	199,10	Poursuite sans effet			
		MONTALDO Andre [Total pour le débiteur]	199,10 €				
1999	7113053300	MONTARGES GEORGES .	152,33	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
1994	T-113400	MONTARGES GEORGES . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
		MOREL JACQUELINE	91,22	Poursuite sans effet			
2002	7113065400	MOREL JACQUELINE [Total pour le débiteur]	91,22 €				
		MOURGUES VICTORINE .	159,10	Poursuite sans effet			
		MOURGUES VICTORINE . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2001	7113007000	MURGIA BRUNO .	152,33	Poursuite sans effet			
2002	7113065600	MURGIA BRUNO .	159,10	Poursuite sans effet			
		MURGIA BRUNO . [Total pour le débiteur]	351,43 €				
1999	7113053700	MUZUPAPA JOSEPH .	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113007400	MUZUPAPA JOSEPH .	152,33	Poursuite sans effet			
		MUZUPAPA JOSEPH . [Total pour le débiteur]	304,66 €				
1993	T-110900	NARMAND CHRISTIAN .	83,72	Poursuite sans effet			
		NARMAND CHRISTIAN . [Total pour le débiteur]	83,72 €				
2002	7113065800	NEGRI CLAUDE .	146,60	Poursuite sans effet			
		NEGRI CLAUDE . [Total pour le débiteur]	146,60 €				
1992	T-106900	NEGRI Gerard	108,23	Poursuite sans effet			
1993	T-111000	NEGRI Gerard	83,84	Poursuite sans effet			
1994	T-116300	NEGRI Gerard	76,22	Poursuite sans effet			
1998	7034001147	NEGRI Gerard	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7113042000	NEGRI Gerard	152,45	Poursuite sans effet			
2000	7113010000	NEGRI Gerard	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113091000	NEGRI Gerard	144,83	Poursuite sans effet			
		NEGRI Gerard [Total pour le débiteur]	839,98 €				
1990	T-110214	NICOLAS GASTON .	371,63	Poursuite sans effet			
		NICOLAS GASTON . [Total pour le débiteur]	371,63 €				
1993	T-112400	OLIVIERI .	83,72	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE

Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref.	DÉBITEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	RESTE DU	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
1994	T-117500	OLIVIERI .		76,22 Poursuite sans effet			
		OLIVIERI . [Total pour le débiteur]		159,94 €			
2001	7113005700	PALLADINI PAR LEFEBRE		79,92 Poursuite sans effet			
		PALLADINI PAR LEFEBRE [Total pour le débiteur]		79,92 €			
2002	7113066000	PARDO Joseph		99,10 Poursuite sans effet			
		PARDO Joseph [Total pour le débiteur]		99,10 €			
2002	7113066200	PASTE RENE .		159,10 Poursuite sans effet			
		PASTE RENE . [Total pour le débiteur]		159,10 €			
1998	7034001154	PAYET ANTOINE .		221,96 Poursuite sans effet			
		PAYET ANTOINE .		221,96 €			
1999	7112999300	PENGAUT MICHEL .		152,45 Poursuite sans effet			
		PENGAUT MICHEL .		152,45 €			
2000	7113010500	PAYET ANTOINE .		152,45 Poursuite sans effet			
		PAYET ANTOINE .		152,45 €			
2001	7113010300	PAYET ANTOINE .		152,33 Poursuite sans effet			
		PAYET ANTOINE .		152,33 €			
2001	7113017700	PENGAUT MICHEL .		152,33 Poursuite sans effet			
		PENGAUT MICHEL .		152,33 €			
2002	7113066400	PENGAUT MICHEL .		159,10 Poursuite sans effet			
		PENGAUT MICHEL .		159,10 €			
2002	7113066000	PETIT ROGER .		199,10 Poursuite sans effet			
		PETIT ROGER .		199,10 €			
1998	7034001153	PETRY RICHARD .		121,96 Poursuite sans effet			
		PETRY RICHARD .		121,96 €			
1999	7112988000	PETRY RICHARD .		144,83 Poursuite sans effet			
		PETRY RICHARD .		144,83 €			
2000	7113010700	PETRY RICHARD .		153,83 Poursuite sans effet			
		PETRY RICHARD .		153,83 €			
		PETRY RICHARD . [Total pour le débiteur]		420,62 €			
2001	T-87	PHARMACIE FRANCOIS/NI		0,02 Poursuite sans effet			
		PHARMACIE FRANCOIS/NI [Total pour le débiteur]		0,02 €			
1998	7034001158	PHILIP RENE-PIERRE ET		121,96 Poursuite sans effet			
		PHILIP RENE-PIERRE ET [Total pour le débiteur]		121,96 €			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE

Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux ~ A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
1998	7034001160	PIZZERIA M. LEGOUEFF		121,96 Pursuite sans effet			
1999	7112985000	PIZZERIA M. LEGOUEFF		152,33 Pursuite sans effet			
2005	7112989000	PLASSART ANNE MARIE . (Total pour le débiteur)	274,29 €	218,00 Pursuite sans effet			
1993	T-71000	PLASSART ANNE MARIE . (Total pour le débiteur)	218,00 €	22,86 Pursuite sans effet			
		POIROT JACQUELINE . (Total pour le débiteur)	22,86				
1994	T-127300	PONTI YVES .	83,72	Poursuite sans effet			
		PONTI YVES . (Total pour le débiteur)	83,72 €				
1998	7034001164	PREVOST CLAUDE	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7112985000	PREVOST CLAUDE	152,45	Poursuite sans effet			
		PREVOST CLAUDE . (Total pour le débiteur)	274,41 €				
1999	7112989000	PRIGENT ROBERT .	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7112018400	QUEIRARD SIMONE	144,83	Poursuite sans effet			
		QUEIRARD SIMONE . (Total pour le débiteur)	144,83 €				
1994	T-114040	RAMBEAUX PATRICK .	14,48	Poursuite sans effet			
1994	T-130900	RAMBEAUX PATRICK .	91,22	Poursuite sans effet			
		RAMBEAUX PATRICK . (Total pour le débiteur)	105,70 €				
2001	7113019000	REBOULEAU BRIGITTE .	31,10	Poursuite sans effet			
		REBOULEAU BRIGITTE . (Total pour le débiteur)	31,10 €				
1999	7113054600	REGENT JEAN-JACQUES .	152,33	Poursuite sans effet			
		REGENT JEAN-JACQUES . (Total pour le débiteur)	152,33 €				
1994	T-134100	RICHARD ALEXANDRE .	76,22	Poursuite sans effet			
		RICHARD ALEXANDRE . (Total pour le débiteur)	76,22 €				
1994	T-134700	RIEUX YVES .	91,22	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE

Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref.	DÉBITEUR	RESTE DU MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis.	Rejet	éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
		RUIX YVES . (Total pour le débiteur)	91,22 €			
2000	7113010900	RINCKWALD DENIS .	152,33 Poursuite sans effet			
2001	7113031500	RINCKWALD DENIS .	244,83 Poursuite sans effet			
		RINCKWALD DENIS . (Total pour le débiteur)	297,16 €			
1997	7034001161	RONDA PHILIPPE .	7,63 Poursuite sans effet			
		RONDA PHILIPPE . (Total pour le débiteur)	7,63 €			
2001	7113032000	ROQUIGNY Gérard	152,33 Poursuite sans effet			
		ROQUIGNY Gérard (Total pour le débiteur)	152,33 €			
2000	7113011100	ROUILLON .	144,83 Poursuite sans effet			
2001	7113032900	ROUILLON .	153,83 Poursuite sans effet			
		ROUILLON . (Total pour le débiteur)	298,66 €			
2001	7113032000	ROUX GUY .	144,83 Poursuite sans effet			
		ROUX GUY . (Total pour le débiteur)	144,83 €			
1993	T-132100	RUEZ JACQUELINE .	76,22 Poursuite sans effet			
1994	T-138400	RUEZ JACQUELINE .	76,22 Poursuite sans effet			
1999	7113032000	RUEZ JACQUELINE .	144,83 Poursuite sans effet			
2000	7113011300	RUEZ JACQUELINE .	144,83 Poursuite sans effet			
2001	7113033600	RUEZ JACQUELINE .	152,33 Poursuite sans effet			
		RUEZ JACQUELINE . (Total pour le débiteur)	594,43 €			
1994	T-111966	RUMILLAT Denis	83,72 Poursuite sans effet			
1999	7113055700	RUMILLAT Denis	152,45 Poursuite sans effet			
2000	7113011500	RUMILLAT Denis	152,45 Poursuite sans effet			
2001	7113037000	RUMILLAT Denis	152,33 Poursuite sans effet			
		RUMILLAT Denis (Total pour le débiteur)	540,95 €			
2000	7113011700	SAADIA ALAIN .	152,45 Poursuite sans effet			
2001	7113037200	SAADIA ALAIN .	152,33 Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE

Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux -- A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2001	7113037600	SAAIDA ALAIN . [Total pour le débiteur]	304,78 €				
		SANCHEZ ALBERT .	152,33	Poursuite sans effet			
		SANCHEZ ALBERT . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
2001	7113038000	SANTI SYLVAIN .	144,83	Poursuite sans effet			
		SANTI SYLVAIN . [Total pour le débiteur]	144,83 €				
2001	7113038400	SCHOUMAKER CHRISTIAN	152,33	Poursuite sans effet			
		SCHOUMAKER CHRISTIAN [Total pour le débiteur]	152,33 €				
2001	7113038800	SCI CHRISTINA PROMOTTI	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113039200	SCI CHRISTINA PROMOTTI	152,33	Poursuite sans effet			
2001	7113038800	SCI CHRISTINA PROMOTTI	67,76	Poursuite sans effet			
		SCI CHRISTINA PROMOTTI [Total pour le débiteur]	372,42 €				
2001	7113040300	SCI URANIA CORDI .	152,33	Poursuite sans effet			
		SCI URANIA CORDI . [Total pour le débiteur]	152,33 €				
1994	T-114044	SERVEL CHRISTIANE .	75,98	Poursuite sans effet			
		SERVEL CHRISTIANE . [Total pour le débiteur]	75,98 €				
1993	T-139400	SOLDA CATHERINE .	83,84	Poursuite sans effet			
1999	7113056200	SOLDA CATHERINE .	152,45	Poursuite sans effet			
2000	7113019600	SOLDA CATHERINE .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113040800	SOLDA CATHERINE .	152,33	Poursuite sans effet			
		SOLDA CATHERINE . [Total pour le débiteur]	54,07 €				
2000	7113012100	SOUPLY RICHARD .	152,45	Poursuite sans effet			
2001	7113041200	SOUPLY RICHARD .	152,33	Poursuite sans effet			
		SOUPLY RICHARD . [Total pour le débiteur]	304,78 €				
1998	7034001190	THERY Denis	121,96	Poursuite sans effet			
1999	7113056400	THERY Denis	152,45	Poursuite sans effet			
2000	7113056800	THERY Denis	152,45	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE

Reçu le 01/07/2025

Exercice.	Ref.	DÉBITEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	RESTE DU	Admis.	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2001	7113041500	THIERY Denis		152,33	Poursuite sans effet		
		<b>THIERY Denis (Total pour le débiteur)</b>		<b>570,19 €</b>			
1999	7113056800	TOFFOLETTI GÉRARD .		244,83	Poursuite sans effet		
		<b>TOFFOLETTI GÉRARD . (Total pour le débiteur)</b>		<b>144,83 €</b>			
2001	7113041900	TONIOLI JEAN-LOUIS		144,83	Poursuite sans effet		
		<b>TONIOLI JEAN-LOUIS (Total pour le débiteur)</b>		<b>144,83 €</b>			
1994	T-115091	VACHIER CHRISTIAN		7,62	Poursuite sans effet		
1998	7034001196	VACHIER CHRISTIAN		121,96	Poursuite sans effet		
1999	7113057200	VACHIER CHRISTIAN		152,45	Poursuite sans effet		
2000	7113059200	VACHIER CHRISTIAN		152,45	Poursuite sans effet		
2001	7113053400	VACHIER CHRISTIAN		152,33	Poursuite sans effet		
		<b>VACHIER CHRISTIAN (Total pour le débiteur)</b>		<b>586,81 €</b>			
2001	7113053800	VALLARCHER GILANE .		152,33	Poursuite sans effet		
		<b>VALLARCHER GILANE . (Total pour le débiteur)</b>		<b>152,33 €</b>			
1993	T-147400	VALLES JEAN CLAUDE .		83,84	Poursuite sans effet		
		<b>VALLES JEAN CLAUDE . (Total pour le débiteur)</b>		<b>83,84 €</b>			
1994	T-114048	VANAA FLORENCE		60,98	Poursuite sans effet		
		<b>VANAA FLORENCE (Total pour le débiteur)</b>		<b>60,98 €</b>			
2001	7113054100	VIENNE .		152,33	Poursuite sans effet		
		<b>VIENNE . (Total pour le débiteur)</b>		<b>152,33 €</b>			
1993	T-155100	ZIMMERMANN JEAN PIERRE		83,84	Poursuite sans effet		
		<b>ZIMMERMANN JEAN PIERRE (Total pour le débiteur)</b>		<b>83,84 €</b>			
		Total		47 079,28 €			

## SERVICE GESTION COMPTABLE de BRIGNOLES

PARC DES AUGUSTINS  
CS 60304  
83177 BRIGNOLES

## DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 11200 - COM GAREOULT

N° de la liste : 6891240115

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BRIGNOLES, le 11 octobre 2024  
GOMEZ Jean-Claude

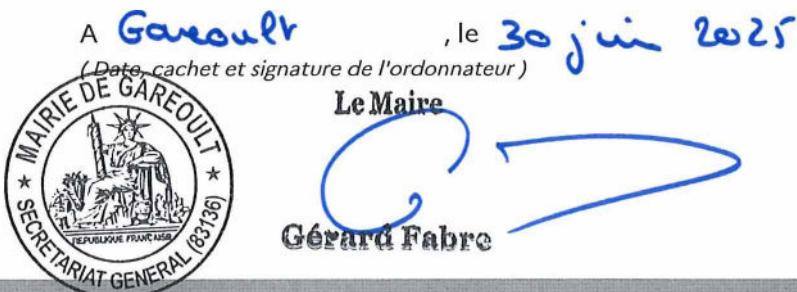
Responsable du SGC de Brignoles

## DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	11 445,30 €	
6542	0,00 €	
<b>Total</b>	<b>11 445,30 €</b>	



## TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

**AR Prefecture**

EXERCICE	PÉCÉE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux	A compléter obligatoirement si cas de rejet
2002	T-713305580015-1	ARMEN LUCIEN .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	205,50				
2005	T-711303010015-1	Total pour ARMEN LUCIEN .									
2005	T-711303010015-1	BATUT GILLES .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BATUT GILLES .									
2005	T-711303010015-1	BEAUFIS ANNE-MARIE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BEAUFIS ANNE-MARIE .									
2005	T-711303010015-1	BEUTZ JURGEN HERMANN .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	125,50				
		Total pour BEUTZ JURGEN HERMANN .									
2005	T-711305600015-1	BIEINAUME Michel .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BIEINAUME Michel .									
2005	T-711305100015-1	BOLOGNA JEAN PHILIPPE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BOLOGNA JEAN PHILIPPE .									
2005	T-711305400015-1	BONANNO CHARLES .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BONANNO CHARLES .									
2005	T-711305700015-1	BONANNO CHARLES .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BONANNO CHARLES .									
2005	T-711305200015-1	BORRELLO ANGELO .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BORRELLO ANGELO .									
2005	T-711305400015-1	BOISSAC FAUSTINE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BOISSAC FAUSTINE .									
2005	T-711305200015-1	BOUVANIF Abdellaher .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BOUVANIF Abdellaher .									
2005	T-711305200015-1	BRANSWICK Colette .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour BRANSWICK Colette .									
2005	T-711303400015-1	DAROUX HÉLÈNE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour DAROUX HÉLÈNE .									
2005	T-711303400015-1	DENEUX CATHERINE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour DENEUX CATHERINE .									
2005	T-711303400015-1	DEVILLERS LAURENCE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour DEVILLERS LAURENCE .									
2005	T-711303090015-1	DEWAMAMES DIDIER .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour DEWAMAMES DIDIER .									
2005	T-711303200015-1	DISPARIS CATHERINE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour DISPARIS CATHERINE .									
2005	T-711305610015-1	DUBOIS PIERRE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour DUBOIS PIERRE .									
2005	T-711305610015-1	DUCREUX DENISE .		Poursuite sans effet	300-Divers	6541	225,50				
		Total pour DUCREUX DENISE .									

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE

Reçu le 01/07/2025

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis.	Rejet	éléments nouveaux A compléter OBIGIQUE REVINT en cas de rejet
<b>Total pour DUCHEUX DENISE.</b>									
2005	T-711305700015-1	DUCROT Daniel	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour DUCHOT Daniel.</b>									
2005	T-711305740015-1	DURAND DOMINIQUE.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour DURAND DOMINIQUE.</b>									
2005	T-711305760015-1	DURANT JEAN PIERRE	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour DURANT JEAN PIERRE.</b>									
2005	T-711305800015-1	DURNAR LOUIS.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour DURNAR LOUIS.</b>									
2005	T-711305840015-1	ESPTAILIER.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour ESPTAILIER.</b>									
2005	T-711305860015-1	GRAFF GEORGES.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour GRAFF GEORGES.</b>									
2005	T-711305880015-1	HENRARD MARCELLE.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour HENRARD MARCELLE.</b>									
2005	T-711303620015-1	HERSENT JEAN CHRISTOPH	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour HERSENT JEAN CHRISTOPH.</b>									
2005	T-711303640015-1	HORKY.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour HORKY.</b>									
2005	T-711303660015-1	HÔTEL DU PARC.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour HÔTEL DU PARC.</b>									
2005	T-711303680015-1	HUYGHE SEFARD.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour HUYGHE SEFARD.</b>									
2005	T-711303740015-1	JUNG JEAN-CLAUDE.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour JUNG JEAN-CLAUDE.</b>									
2005	T-711303780015-1	KRAMMER LAURENT.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour KRAMMER LAURENT.</b>									
2005	T-711303820015-1	LAFORTUNE Jean	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour LAFORTUNE Jean.</b>									
2005	T-711303860015-1	LAUILLER FABRICE.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour LAUILLER FABRICE.</b>									
2002	T-711304980015-1	LAMKADEM MILOUD.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	199,10			
<b>Total pour LAMKADEM MILOUD.</b>									
2002	T-711305600015-1	LOURNE FREDERIC.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	199,10			
<b>Total pour LOURNE FREDERIC.</b>									
2005	T-711306120015-1	ROUSSEL GEORGES.	Poursuite sans effet	300-Divers	641	225,50			
<b>Total pour ROUSSEL GEORGES.</b>									

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025 030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	À compléter OBIGATOIREMINT en cas de rejet
2005	T-711305160015-1	SAADIA ALAIN .		Poursuite sans effet Combinaison infructueuse 6 actes	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SAADIA ALAIN .						225,50		
2005	T-711305200015-1	SABATER JEAN .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SABATER JEAN .						225,50		
2005	T-711306220015-1	SAHIL MOHAMED		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SAHIL MOHAMED						225,50		
2005	T-711306250015-1	SANFRATELLO EMILIO .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SANFRATELLO EMILIO .						225,50		
2005	T-711305800015-1	SARDIER .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SARDIER .						225,50		
2005	T-711206340015-1	SCI GILL ASSOCIATES .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SCI GILL ASSOCIATES .						225,50		
2005	T-711305380015-1	SELLIES/BONNEFOND CYRI		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SELLIES/BONNEFOND CYRI						225,50		
2005	T-711305640015-1	SICARI PATRICK .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SICARI PATRICK .						225,50		
2005	T-711306480015-1	SISTAC ANDRE .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SISTAC ANDRE .						225,50		
2005	T-711306520015-1	SISTAC PAULETTE .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour SISTAC PAULETTE .						225,50		
2005	T-711305000015-1	WATTRELOT DOMINIQUE .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour WATTRELOT DOMINIQUE .						225,50		
2005	T-711303260015-1	WISNIEWSKI NELLY .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour WISNIEWSKI NELLY .						225,50		
2005	T-711303050015-1	WISNIEWSKI NELLY .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour WISNIEWSKI NELLY .						225,50		
2005	T-711303400015-1	WRINGLES .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	451,00		
		Total pour WRINGLES .						451,00		
2005	T-711303380015-1	ZIMMERMAN JEAN .		Poursuite sans effet	300-Divers		6541	225,50		
		Total pour ZIMMERMAN JEAN .						225,50		
		Total de la liste						11.445,30		

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

## SERVICE GESTION COMPTABLE de BRIGNOLES

PARC DES AUGUSTINS  
CS 60304  
83177 BRIGNOLES

## DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 11200 - COM GAREOULT

N° de la liste : 7240720515

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BRIGNOLES, le 11 octobre 2024  
GOMEZ Jean-Claude

Responsable du SGC de Brignoles

## DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,02 €	
6542	0,00 €	
<b>Total</b>	<b>0,02 €</b>	



A Gareoult

, le 30 juin 2025

Le Maire

Gérard Fabre

## TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

**AR Prefecture**

 083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
 Reçu le 01/07/2025

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION		NATURE	MODIFICATION	MONTANT	Admis	Rejet	A complir, OBIGATOIREMENT en cas de rejet
				PAR inférieur seuil poursuite	PAR inférieur seuil poursuite						
2023	T-48-1	CABINET D'INFIRMIÈRES				102 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	6541	0,01			
2024	T-1-1	CABINET D'INFIRMIÈRES				102 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	6541	0,01			
		Total pour CABINET D'INFIRMIÈRES						0,02			
		TOTAL DE LA LISTE						0,02			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

SERVICE DE GESTION COMPTABLE  
 PARC DES AUGUSTINS – CS 60304  
 83177 BRIGNOLES CEDEX  
 Tél : 04-94-86-17-49  
 Courriel : sgc.brignoles@dgfip.finances.gouv.fr

## DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 11200 - COM GAREOULT

Numéro de la liste 5271420315

ANV

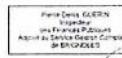
Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncées.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BRIGNOLES CEDEX, le 31 août 2023

Le Comptable Public

Par procuration



Jean-Claude GOMEZ

## DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	46 457,22 €	
6542	0,00 €	
Total	46 457,22 €	



Gareoult

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le 30 juin 2025

Le Maire

Gérard Fabre

## TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref.	DÉBTEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2006	T-437	ALTIER WILFRIED BENOÎ	20,80 Poursuite sans effet			
		ALTIER WILFRIED BENOÎ (Total pour le débiteur)	20,80 €			
2005	T-711302860015	APPRIOU Yann	225,50 Poursuite sans effet			
		APPRIOU Yann (Total pour le débiteur)	225,50 €			
2002	T-711300570015	ARTÈSE Marc	206,60 Poursuite sans effet			
		ARTÈSE Marc (Total pour le débiteur)	206,60 €			
2005	T-711302910015	AUDIBERT Charles	225,50 Poursuite sans effet			
		AUDIBERT Charles (Total pour le débiteur)	225,50 €			
2002	T-711296690015	AULINO ALFRED	140,24 Poursuite sans effet			
		AULINO ALFRED . [Total pour le débiteur]	140,24 €			
2002	T-711295730015	BARAER JOËL	206,60 Poursuite sans effet			
		BARAER JOËL . [Total pour le débiteur]	206,60 €			
2005	T-711302960015	BARAER JOËL	225,50 Poursuite sans effet			
		BARAER JOËL . [Total pour le débiteur]	225,50 €			
2002	T-711296910015	BARTYZEL Michel	432,10 Poursuite sans effet			
		BARTYZEL Michel [Total pour le débiteur]	432,10 €			
2002	T-711296530015	BERNARDI Alain	199,10 Poursuite sans effet			
		BERNARDI Alain [Total pour le débiteur]	199,10 €			
2002	T-711296700015	BIENNAIME Michel	206,60 Poursuite sans effet			
		BIENNAIME Michel [Total pour le débiteur]	206,60 €			
2018	T-541	BLONDEL Charles	67,65 Poursuite sans effet			
		BLONDEL Charles . [Total pour le débiteur]	67,65 €			
2002	T-711295890015	BOMBRE JEROME	206,60 Poursuite sans effet			
		BOMBRE JEROME . [Total pour le débiteur]	206,60 €			
2002	T-711297600015	BONNANO CHARLES	206,60 Poursuite sans effet			
		BONNANO CHARLES . [Total pour le débiteur]	206,60 €			
2002	T-711297550015	BONNAND CHARLES	206,60 Poursuite sans effet			
		BONNAND CHARLES . [Total pour le débiteur]	206,60 €			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBiteur	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - À compléter OBIGATOIREMENT en cas de rejet
2002	T-711295930015	BONNAUD CHARLES . [Total pour le débiteur]	619,80 €				
2002	T-711296960015	BONNAUD MARTHE . [Total pour le débiteur]	199,10 €	Poursuite sans effet			
2002	T-711296960015	BONNAUD MARTHE . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-711301350015	BONNIRORE JOCELYNE . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-711301350015	BOUGAUD .	199,10 €	Poursuite sans effet			
2002	T-711297020015	BOUGAUD . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-711297020015	BOURLET JEAN-PAUL	206,60 €	Poursuite sans effet			
2002	T-71129707070015	BOUYANIF Abdelkader	199,10 €	Poursuite sans effet			
2008	T-289	BRACKOWSKI ELSABETH [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-711297110015	BRANDI JEAN .	100,00 €	Poursuite sans effet			
2002	T-711297110015	BRANDI JEAN . [Total pour le débiteur]	100,00 €				
2005	T-711297110015	BREUILS .	206,60 €				
2002	T-711297170015	BREUILS . [Total pour le débiteur]	225,50 €	Poursuite sans effet			
2005	T-7112971970015	BRISSY JEAN-PAUL	199,10 €	Poursuite sans effet			
2005	T-7112971970015	BRISSY JEAN-PAUL	225,50 €	Poursuite sans effet			
2007	T-455	BROSSE SYLVIE .	424,60 €				
2007	T-456	BROSSE SYLVIE .	51,80 €	Poursuite sans effet			
		BROSSE SYLVIE . [Total pour le débiteur]	52,00 €	Poursuite sans effet			
2002	T-711297290015	BRUN PATRICK .	103,80 €				
2005	T-71129800015	BRUN PATRICK .	199,10 €	Poursuite sans effet			
		BRUN PATRICK . [Total pour le débiteur]	225,50 €	Poursuite sans effet			
			424,60 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DF

Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	RESTE DU	Admis:	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2002	T-71129750015	CABINET D'INFIRMIERS		199,10	Poursuite sans effet		
2005	T-711298850015	CABINET D'INFIRMIERS (Total pour le débiteur)		199,10 €			
2008	T-451	CABINET SIMMON PR DUC [Total pour le débiteur]		225,50 €	Poursuite sans effet		
2005	T-711298960015	CAISSE D'ALLOCATIONS [Total pour le débiteur]		100,00	Poursuite sans effet		
2005	T-711298960015	CAISSE D'ALLOCATIONS (Total pour le débiteur)		100,00 €			
2005	T-711298960015	CALABRIA DANIELE . (Total pour le débiteur)		225,50	Poursuite sans effet		
2005	T-711298960015	CALVI ELYSE . (Total pour le débiteur)		225,50	Poursuite sans effet		
2005	T-711300020015	CAMPENIO DESIRE . (Total pour le débiteur)		225,50	Poursuite sans effet		
2002	T-711297780015	CANO ANTONIO .		225,50	Poursuite sans effet		
2005	T-711301970015	CANO ANTONIO . (Total pour le débiteur)		199,10	Poursuite sans effet		
2002	T-711297820015	CANCILÉ PATRICK		225,50	Poursuite sans effet		
2005	T-711302070015	CANOLLE PATRICK . (Total pour le débiteur)		424,50 €			
2002	T-711297910015	CARLES DENISE .		199,10	Poursuite sans effet		
2002	T-711297860015	CARRETTE GONZALES PHI		225,50	Poursuite sans effet		
2002	T-711297910015	CARRETTE-GONZALES PHI . (Total pour le débiteur)		199,10 €			
2005	T-711302170015	CAYOL CHRISTIAN .		199,10	Poursuite sans effet		
2005	T-711302170015	CAYOL CHRISTIAN . (Total pour le débiteur)		199,10 €			
2002	T-711297960015	CENTURY21/COUSSEAU .		225,50	Poursuite sans effet		
2002	T-711297960015	CENTURY21/COUSSEAU . (Total pour le débiteur)		225,50 €			
2002	T-711297960015	CERATO MYRIAM .		199,10	Poursuite sans effet		

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - À compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2022	T-711298000015	CHAILLE ANTONIN . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
		CHAILLE ANTONIN . [Total pour le débiteur]	199,10	Poursuite sans effet			
2022	T-711293340015	CHAUVEAU PIERRE [Total pour le débiteur]	199,10 €				
		CHAUVEAU PIERRE [Total pour le débiteur]	199,10	Poursuite sans effet			
2014	T-407	CHAZAL Didier	0,01	Poursuite sans effet			
2014	T-510	CHAZAL Didier	0,09	Poursuite sans effet			
		CHAZAL Didier [Total pour le débiteur]	0,10 €				
2020	T-91	CHOCHOY Katia	73,70	Poursuite sans effet			
		CHOCHOY Katia [Total pour le débiteur]	73,70 €				
2022	T-711293900015	CIERP HERVE	199,10	Poursuite sans effet			
		CIERP HERVE [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2022	T-711301390015	CIERP JEAN-CLAUDE .	199,10	Poursuite sans effet			
		CIERP JEAN-CLAUDE . [Total pour le débiteur]	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711302210015	CILLARI CHRISTINE .	225,50	Poursuite sans effet			
		CILLARI CHRISTINE . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2002	T-711301410015	CINTRACT DANIEL .	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711302250015	CINTRACT DANIEL .	225,50	Poursuite sans effet			
		CINTRACT DANIEL . [Total pour le débiteur]	424,60 €				
2002	T-711301240015	CLAINQUART MARINETTE	199,10	Poursuite sans effet			
		CLAINQUART MARINETTE [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2022	T-276	CLEMENT Jeannine Mari	83,50	Poursuite sans effet			
		CLEMENT Jeannine Mari	344,02	Poursuite sans effet			
		CLEMENT Jeannine Mari [Total pour le débiteur]	427,52 €				
2002	T-711301480015	COMTE MARIE FRANCOISE	199,10	Poursuite sans effet			
		COMTE MARIE FRANCOISE [Total pour le débiteur]	199,10 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE

Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet
2005	T-711303910015	CONRI Les Héritiers	171,00	Poursuite sans effet		
2002	T-711301520015	CONRI Les Héritiers . [Total pour le débiteur]	171,00 €			
2005	T-711302280015	COQUEL . [Total pour le débiteur]	199,10	Poursuite sans effet		
2005	T-711302310015	CORET EVELYNÉ .	157,60	Poursuite sans effet		
2005	T-711302310015	CORET EVELYNÉ . [Total pour le débiteur]	225,50	Poursuite sans effet		
2002	T-711301550015	CORONADO JOHAN .	383,10 €	Poursuite sans effet		
2005	T-711303400015	CORONADO JOHAN .	199,10	Poursuite sans effet		
		CORONADO JOHAN . [Total pour le débiteur]	225,50	Poursuite sans effet		
2002	T-711301600015	COSMA MICHELINE	424,60 €			
2005	T-711302380015	COSMA MICHELINE .	199,10	Poursuite sans effet		
		COSMA MICHELINE . [Total pour le débiteur]	225,50	Poursuite sans effet		
2002	T-711301640015	COSTA ANDRÉ .	424,60 €			
2005	T-711302400015	COURCOL DENIS .	199,10	Poursuite sans effet		
		COURCOL DENIS . [Total pour le débiteur]	218,00	Poursuite sans effet		
2002	T-711301680015	COUSSIN CLOTILDE .	218,00 €			
2005	T-711302440015	COUSSIN CLOTILDE .	206,60	Poursuite sans effet		
		COUSSIN CLOTILDE . [Total pour le débiteur]	225,50	Poursuite sans effet		
2005	T-711302460015	COUTURIER JEAN .	432,10 €			
2018	T-381	CULOLI Xavier	210,00	Poursuite sans effet		
		CULOLI Xavier . [Total pour le débiteur]	225,50 €	Poursuite sans effet		
2005	T-711302500015	DA SILVA LEONILDE .	210,00 €			
		DA SILVA LEONILDE . [Total pour le débiteur]	175,50	Poursuite sans effet		
		DA SILVA LEONILDE . [Total pour le débiteur]	175,50 €			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - À compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2002	T-711301720015	DAUJUISE JEAN-MAX.	7,42	Poursuite sans effet			
		DAGUISE JEAN-MAX . [Total pour le débiteur]	7,42 €				
2002	T-711301800015	DAHAN IDÈL	199,10	Poursuite sans effet			
		DAHAN JOEL [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-711301850015	DALESSIO Rene	199,10	Poursuite sans effet			
		DALESSIO Rene [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2005	T-711302550015	DALESSIO Rene Et Patr	225,50	Poursuite sans effet			
		DALESSIO Rene Et Patr [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2018	T-276	DANCOISNE Marine	281,26	Poursuite sans effet			
		DANCOISNE Marine [Total pour le débiteur]	281,26 €				
2018	T-392	DANCOISNE Marine	181,58	Poursuite sans effet			
		DANCOISNE Marine [Total pour le débiteur]	181,58 €				
2002	T-711301890015	DAVE BRUNO	462,84	Poursuite sans effet			
		DAVE BRUNO [Total pour le débiteur]	462,84 €				
2002	T-711301950015	DERKILI AMAR .	199,10	Poursuite sans effet			
		DERKILI AMAR . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2007	T-76	DEFORGE NATHALIE Bou	15,00	Poursuite sans effet			
		DEFORGE NATHALIE Bou [Total pour le débiteur]	15,00 €				
2002	T-711301990015	DENEUX CATHERINE .	199,10	Poursuite sans effet			
		DENEUX CATHERINE . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-711302040015	DEPOILLY .	99,55	Poursuite sans effet			
		DEPOILLY . [Total pour le débiteur]	99,55 €				
2002	T-711302090015	DESCAMP MARIE ANGE .	99,10	Poursuite sans effet			
		DESCAMP MARIE ANGE . [Total pour le débiteur]	99,10 €				
2002	T-711302130015	DESIGNES ROBERT .	199,10	Poursuite sans effet			
		DESIGNES ROBERT . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-711302230015	DEMUTTE .	199,10	Poursuite sans effet			
		DEMUTTE . [Total pour le débiteur]	199,10 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBTEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – A compléter OBIGATOIREMENT en cas de rejet
		<b>DEWITTE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				
2002	T-711299300015	DOMAINE DES CHABERTS	49,10	Poursuite sans effet			
		<b>DOMAINE DES CHABERTS . (Total pour le débiteur)</b>	<b>49,10 €</b>				
2002	T-711299300015	DONADE JEAN-MARIE .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>DONADE JEAN-MARIE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				
2002	T-7112997730015	DUROC Daniel	199,10	Poursuite sans effet			
2002	T-711299180015	DUROC Daniel	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>DUROC Daniel . (Total pour le débiteur)</b>	<b>398,20 €</b>				
2004	T-257	DURAND Nadia	237,00	Poursuite sans effet			
		<b>DURAND Nadia . (Total pour le débiteur)</b>	<b>237,00 €</b>				
2002	T-711299220015	DURMAR LOUIS .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>DURMAR LOUIS . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				
2002	T-711302150015	ESTELLE FRÉDÉRIC .	4,31	Poursuite sans effet			
2005	T-711297030015	ESTELLE FRÉDÉRIC .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>ESTELLE FRÉDÉRIC . (Total pour le débiteur)</b>	<b>229,81 €</b>				
2002	T-711304220015	EVRAUD REMY .	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711297100015	EVRAUD REMY .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>EVRAUD REMY . (Total pour le débiteur)</b>	<b>424,60 €</b>				
2005	T-711297150015	FAURE JEAN-CLAUDE .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>FAURE JEAN-CLAUDE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711297210015	FAVERO SILVANO .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>FAVERO SILVANO . (Total pour le débiteur)</b>	<b>225,50 €</b>				
2002	T-711304250015	FRAISSE HENRI .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>FRAISSE HENRI . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				
2002	T-711304280015	FRANCOIS JOSIANE	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>FRANCOIS JOSIANE (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628+2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – À compléter obligatoirement en cas de rejet
2005	T-711397250015	FRECON LUC.	13,00	Poursuite sans effet			
		<b>FRECON LUC . (Total pour le débiteur)</b>	<b>13,00 €</b>				
2005	T-711297300015	GABRIELLI LUCIEN .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>GABRIELLI LUCIEN . (Total pour le débiteur)</b>	<b>225,50 €</b>				
2002	T-711304320015	GARCIA JEAN FRANCOIS	28,10	Poursuite sans effet			
		<b>GARCIA JEAN FRANCOIS . (Total pour le débiteur)</b>	<b>28,10 €</b>				
2002	T-711304360015	GARNIER MARIE FRANCE	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>GARNIER MARIE FRANCE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				
2002	T-711304290015	GENAY ROBERT .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>GENAY ROBERT . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				
2002	T-711304440015	GERARDIN YVES .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>GERARDIN YVES . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				
2005	T-711297340015	GERIMEAUX .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>GERIMEAUX . (Total pour le débiteur)</b>	<b>225,50 €</b>				
2004	T-258	GHIBAUDO Diane	99,30	Poursuite sans effet			
		<b>GHIBAUDO Diane . (Total pour le débiteur)</b>	<b>99,30 €</b>				
2005	T-711297400015	GISBEORT THIERRY .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>GISBEORT THIERRY . (Total pour le débiteur)</b>	<b>225,50 €</b>				
2002	T-711304480015	GNERUCCI PATRICE .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>GNERUCCI PATRICE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				
2005	T-711303330015	GOSSET JEANNE-YVETTE	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>GOSSET JEANNE-YVETTE . (Total pour le débiteur)</b>	<b>225,50 €</b>				
2010	T-134	GRAVE NEE SALESE Ver	23,45	Poursuite sans effet			
		<b>GRAVE NEE SALESE Ver . (Total pour le débiteur)</b>	<b>23,45 €</b>				
2002	T-711304510015	GUERIN CHRISTIAN .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>GUERIN CHRISTIAN . (Total pour le débiteur)</b>	<b>199,10 €</b>				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628=2025-030D-DE  
Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	RESTE DU	Admis	Rejet
2002	T-711304550015	GUIDICELLI - SENDRAY		199,10 Pursuite sans effet		Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
		GUIDICELLI - SENDRAY [Total pour le débiteur]		199,10		
2002	T-711304550015	GUILLERM ALAIN		199,10 Pursuite sans effet		
		GUILLERM ALAIN . [Total pour le débiteur]		199,10		
2019	T-322	GUILLET Marilyn		338,08 Pursuite sans effet		
		GUILLET Marilyn [Total pour le débiteur]		338,08		
2002	T-711304600015	GUIMON JOSEPH		80,00 Pursuite sans effet		
		GUIMON JOSEPH . [Total pour le débiteur]		80,00		
2002	T-711304660015	HANOT CATHERINE		199,10 Pursuite sans effet		
		HANOT CATHERINE . [Total pour le débiteur]		199,10		
2002	T-711304710015	HARO MICHEL		98,10 Pursuite sans effet		
		HARO MICHEL . [Total pour le débiteur]		98,10		
2005	T-711303580015	HARO MICHEL		197,00 Pursuite sans effet		
		HARO MICHEL . [Total pour le débiteur]		197,00		
2002	T-711304780015	HENRARD MARCELLÉ		295,10 Pursuite sans effet		
		HENRARD MARCELLÉ . [Total pour le débiteur]		295,10		
2004	T-106	HERNANDEZ ANTOINE		199,10 Pursuite sans effet		
		HERNANDEZ ANTOINE . [Total pour le débiteur]		199,10		
2002	T-711304820015	HERREIRA SYLVIE		96,75 Pursuite sans effet		
		HERREIRA SYLVIE . [Total pour le débiteur]		96,75		
2002	T-711304860015	HERSENT JEAN CHRISTOP		199,10 Pursuite sans effet		
		HERSENT JEAN CHRISTOP . [Total pour le débiteur]		199,10		
2012	T-257	HOTEL DU PARC		293,50 Pursuite sans effet		
		HOTEL DU PARC . [Total pour le débiteur]		293,50		
2012	T-465	HOTEL DU PARC		423,50 Pursuite sans effet		
		HOTEL DU PARC . [Total pour le débiteur]		423,50		
2005	T-711298500015	HOTEL DU PARC SNC		717,90 Pursuite sans effet		
		HOTEL DU PARC SNC . [Total pour le débiteur]		717,90		
				225,50 Pursuite sans effet		
				225,50		
				225,50		

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux—À compléter OBIGATOIREMENT en cas de rejet
2002	T-711304880015	LABORATOIRE AN. MED.	199,10	Poursuite sans effet			
2002	T-711304920015	LABORATOIRE AN. MED. (Total pour le débiteur)	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711304930015	LAILLIER FABRICE . (Total pour le débiteur)	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711304930015	LAITOT LUCETTE . (Total pour le débiteur)	225,50	Poursuite sans effet			
2002	T-711304950015	LALUIC FERNAND .	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711304960015	LALUC FERNAND . (Total pour le débiteur)	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711304970015	LAMKADEM Najma	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711304970015	LAMKADEM Najma (Total pour le débiteur)	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711304980015	LARGÉAU FRANCIS	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711305000015	LARGEAU FRANCIS (Total pour le débiteur)	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711305010015	LARRIVÉE ERIC .	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711305010015	LARRIVÉE ERIC . (Total pour le débiteur)	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711305020015	L'AURAIN GÉORGES	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711305020015	L'AURAIN GÉORGES (Total pour le débiteur)	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711305160015	LAYET .	225,50	Poursuite sans effet			
2018	T-380	LE BAR DU PARC	519,86	PV carence			
2019	T-273	LE BAR DU PARC	520,95	PV carence			
2005	T-711301650015	LE BAR DU PARC (Total pour le débiteur)	1 040,81				
2005	T-711301690015	LE GUEN Ludovic	225,50	Poursuite sans effet			
2005	T-711301690015	LEGEND YVES .	225,50	Poursuite sans effet			
2002	T-711299070015	LEGRAND YVES . (Total pour le débiteur)	225,50				
2002	T-711299070015	LEROUX JEAN-MICHEL .	125,93	Poursuite sans effet			

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis.	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2002	T-711293160015	LEROY JEAN-MICHEL . [Total pour le débiteur]	125,93 €				
2005	T-711301730015	LEROY Jean-Pierre	199,10	Poursuite sans effet:			
		LEROY Jean-Pierre [Total pour le débiteur]	225,50	Poursuite sans effet:			
2002	T-711293200015	LEROY-NAPOLI MICHELE	424,60 €				
		LEROY-NAPOLI MICHELE [Total pour le débiteur]	198,11	Poursuite sans effet:			
2002	T-711293270015	LETELLIER MARC JEAN	198,11	Poursuite sans effet:			
		LETELLIER MARC JEAN [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2018	T-538	LEVASSEUR ET DE Luca	92,68	Poursuite sans effet:			
		LEVASSEUR ET DE Luca [Total pour le débiteur]	225,08	Poursuite sans effet:			
2019	T-138	LEVASSEUR ET DE Luca	29,79	Poursuite sans effet:			
2019	T-224	LEVASSEUR ET DE Luca	29,79	Poursuite sans effet:			
		LEVASSEUR ET DE Luca [Total pour le débiteur]	347,55 €				
2005	T-711301750015	LUTHOLD DIDIER	225,50	Poursuite sans effet:			
		LUTHOLD DIDIER [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711301810015	LYONS RAYMOND	225,50	Poursuite sans effet:			
		LYONS RAYMOND . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711301960015	MALLETT EMMANUEL	225,50	Poursuite sans effet:			
		MALLETT EMMANUEL . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711302010015	MANCHERO ACEBAL JOSE	225,50	Poursuite sans effet:			
		MANCHERO ACEBAL JOSE [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711302060015	MARCELLO MIREILLE	225,50	Poursuite sans effet:			
		MARCELLO MIREILLE . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711302110015	MARTELLI Serge	225,50	Poursuite sans effet:			
		MARTELLI Serge [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711293360015	MAJUNIER SERGE	225,50	Poursuite sans effet:			
		MAJUNIER SERGE [Total pour le débiteur]	225,50 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628+2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Réf	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - À compléter OBIGATOIREMENT en cas de rejet
2005	T-711297410015	MAUREL JEAN-BERNARD .	225,50	Poursuite sans effet			
		MAUREL JEAN-BERNARD . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2004	T-107	MAURIC JEAN FRANCOIS	34,10	Poursuite sans effet			
2004	T-133	MAURIC JEAN FRANCOIS	99,30	Poursuite sans effet			
2004	T-140	MAURIC JEAN FRANCOIS	13,70	Poursuite sans effet			
2004	T-261	MAURIC JEAN FRANCOIS	22,80	Poursuite sans effet			
		MAURIC JEAN FRANCOIS [Total pour le débiteur]	169,90 €				
2004	T-86	MCIWORLD.COM .	210,87	Poursuite sans effet			
		MCIWORLD.COM . [Total pour le débiteur]	210,87 €				
2005	T-711297460015	MIGNONI .	225,50	Poursuite sans effet			
		MIGNONI . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711297510015	MILAZZO Frederic	225,50	Poursuite sans effet			
		MILAZZO Frederic [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711296800015	MOLINARI BONIFACE .	225,50	Poursuite sans effet			
		MOLINARI BONIFACE . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711296860015	MÖNIER Marc	225,50	Poursuite sans effet			
		MÖNIER Marc [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2007	T-181	MOSDALE FRANCK	39,73	Poursuite sans effet			
2007	T-268	MOSDALE FRANCK	65,86	Poursuite sans effet			
		MOSDALE FRANCK . [Total pour le débiteur]	105,59 €				
2005	T-711296910015	NOYER MARIE-LAURE .	225,50	Poursuite sans effet			
		NOYER MARIE-LAURE . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711296970015	ORTEGA GILLES .	225,50	Poursuite sans effet			
		ORTEGA GILLES . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711297060015	OSDNT ABDELLAOUI .	225,50	Poursuite sans effet			
		OSDNT ABDELLAOUI . [Total pour le débiteur]	225,50 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE

Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref.	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter obligatoirement en cas de rejet
2002	T-711298450015	OURCHANT ROLAND .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>OURCHANT ROLAND . [Total pour le débiteur]</b>	<b>199,10 €</b>				
2005	T-711297130015	PACCINI Daniel	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PACCINI Daniel [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711297150015	PALLADINI RENE	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PALLADINI RENE [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711297230015	PAPERBAC .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PAPERBAC . [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711297750015	PARROT PASCAL .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PARROT PASCAL . [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711297800015	PASTÈRENE .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PASTÈRENE . [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711297850015	PATURAL PIERRE .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PATURAL PIERRE . [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711297890015	PERGOLA .	110,50	Poursuite sans effet			
		<b>PERGOLA . [Total pour le débiteur]</b>	<b>110,50 €</b>				
2005	T-711297940015	PERRIN JEAN-PAUL .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PERRIN JEAN-PAUL . [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711297980015	PINLÔU CHRISTIAN .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PINLÔU CHRISTIAN . [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2005	T-711298030015	PIJAUX MARIE CLAIRE	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PIJAUX MARIE CLAIRE [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
2002	T-711298050015	PRADO JOACHIM .	199,10	Poursuite sans effet			
		<b>PRADO JOACHIM . [Total pour le débiteur]</b>	<b>199,10 €</b>				
2005	T-711298140015	PROVENZANI SERGE .	225,50	Poursuite sans effet			
		<b>PROVENZANI SERGE . [Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				
		<b>[Total pour le débiteur]</b>	<b>225,50 €</b>				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - À compléter OBligatoirement en cas de rejet
2005	T-711298150015	RADKE-SCAVO MICHELE .	225,50	Poursuite sans effet			
		RADKE-SCAVO MICHELE . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-71129450015	RAVENEAU BENÔT .	225,50	Poursuite sans effet			
		RAVENEAU BENÔT . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-71129480015	RENAULT RACHELLE .	40,99	Poursuite sans effet			
		RENAULT RACHELLE . [Total pour le débiteur]	40,99 €				
2005	T-711299540015	RENAULT Thierry Rober	150,00	Poursuite sans effet			
		RENAULT Thierry Rober [Total pour le débiteur]	150,00 €				
2005	T-711299580015	RENERIC SOLANGÉ .	225,50	Poursuite sans effet			
		RENERIC SOLANGÉ . [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711299630015	REYNAUD-ODY MIREILLE	225,50	Poursuite sans effet			
		REYNAUD-ODY MIREILLE [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2002	T-711298250015	RHODI .	130,00	Poursuite sans effet			
		RHODI . [Total pour le débiteur]	130,00 €				
2005	T-711299690015	ROCCICCIOLI JEAN CHA	225,50	Poursuite sans effet			
		ROCCICCIOLI JEAN CHA [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-711299750015	RODINEAU JACQUES	225,50	Poursuite sans effet			
		RODINEAU JACQUES [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2017	T-483	RODRIGUEZ Mikael	225,50	Poursuite sans effet			
		RODRIGUEZ Mikael [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2002	T-711298150015	RONCHERA JOSETTE .	128,49				
		RONCHERA JOSETTE . [Total pour le débiteur]	128,49 €				
2002	T-711298150015	ROQUIGNY Gérard	199,10	Poursuite sans effet			
		ROQUIGNY Gérard [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2005	T-711299790015	ROQUIGNY Gérard	225,50	Poursuite sans effet			
		ROQUIGNY Gérard [Total pour le débiteur]	225,50 €				
2005	T-114	ROUAULT AURÉLIE	44,20	Poursuite sans effet			
		ROUAULT AURÉLIE [Total pour le débiteur]	44,20 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025-030D-DE  
Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2005	T-125	ROUAULT AURELIE .	23,40	Poursuite sans effet:			
2005	T-166	ROUAULT AURELIE .	39,00	Poursuite sans effet:			
2005	T-234	ROUAULT AURELIE .	41,60	Poursuite sans effet:			
2005	T-77	ROUAULT AURELIE .	41,60	Poursuite sans effet:			
2005	T-78	ROUAULT AURELIE .	18,20	Poursuite sans effet:			
		ROUAULT AURELIE . [Total pour le débiteur]	208,00 €				
2002	T-71129B200015	ROUISE JEANNE .	199,10	Poursuite sans effet:			
2005	T-711302770015	ROUISE JEANNE .	225,50	Poursuite sans effet:			
		ROUISE JEANNE . [Total pour le débiteur]	424,60 €				
2002	T-71129B260015	RUEZ JACQUELINE .	199,10	Poursuite sans effet:			
		RUEZ JACQUELINE . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-71129950015	RUMILLAT Denis	206,60	Poursuite sans effet:			
		RUMILLAT Denis [Total pour le débiteur]	206,60 €				
2002	T-711300090015	SCHMITT LAURENT .	199,10	Poursuite sans effet:			
		SCHMITT LAURENT . [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2002	T-71129340015	SCHMITT PASCAL	199,10	Poursuite sans effet:			
		SCHMITT PASCAL [Total pour le débiteur]	199,10 €				
2022	T-6095620C15	SMING CT INNOVANTS A	190,00	Poursuite sans effet:			
		SMING CT INNOVANTS A [Total pour le débiteur]	190,00 €				
2005	T-307	SMITH BARBARA	33,80	Poursuite sans effet:			
2006	T-262	SMITH BARBARA	11,10	Poursuite sans effet:			
2006	T-274	SMITH BARBARA	1,80	Poursuite sans effet:			
2006	T-37	SMITH BARBARA	26,00	Poursuite sans effet:			
2006	T-400	SMITH BARBARA	9,20	Poursuite sans effet:			
2006	T-444	SMITH BARBARA	36,40	Poursuite sans effet:			
		SMITH BARBARA [Total pour le débiteur]	118,30 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	éléments nouveaux – À compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2002	T-711300130015	SOLDA CATHERINE .	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711296500015	SOLDA CATHERINE .	225,50	Poursuite sans effet			
		SOLDA CATHERINE . (Total pour le débiteur)	424,60 €				
2002	T-71130220015	SOUPLY Richard	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711296530015	SOUPLY Richard	7,50	Poursuite sans effet			
		SOUPLY Richard (Total pour le débiteur)	206,60 €				
2005	T-711296570015	STICKMANN ALAIN .	225,50	Poursuite sans effet			
		STICKMANN ALAIN . (Total pour le débiteur)	225,50 €				
2005	T-711296990015	STRADY CHRISTOPHE .	225,50	Poursuite sans effet			
		STRADY CHRISTOPHE . (Total pour le débiteur)	225,50 €				
2005	T-711299360015	TERRIEN ALEXANDRE .	225,50	Poursuite sans effet			
		TERRIEN ALEXANDRE . (Total pour le débiteur)	225,50 €				
2002	T-71130250015	TESSIER JOSIANE .	199,10	Poursuite sans effet			
		TESSIER JOSIANE . (Total pour le débiteur)	199,10 €				
2002	T-71130290015	THÉRY Denis	199,10	Poursuite sans effet			
2005	T-711299420015	THÉRY Denis	225,50	Poursuite sans effet			
		THÉRY Denis (Total pour le débiteur)	424,60 €				
2002	T-711298320015	THEVENOT RENEE	206,60	Poursuite sans effet			
		THEVENOT RENEE (Total pour le débiteur)	206,60 €				
2002	T-711300330015	TISSERAND AIMÉ .	199,10	Poursuite sans effet			
		TISSERAND AIMÉ . (Total pour le débiteur)	199,10 €				
2005	T-711299490015	TISSERAND AIMÉ .	225,50	Poursuite sans effet			
		TONIOLO JEAN-LOUIS (Total pour le débiteur)	424,60 €				
2002	T-711300360015	TONIOLO JEAN-LOUIS	199,10	Poursuite sans effet			
		TONIOLO JEAN-LOUIS (Total pour le débiteur)	199,10 €				
2005	T-71129550015	TORTEL SYLVIE .	225,50	Poursuite sans effet			
		TORTEL SYLVIE . (Total pour le débiteur)	225,50 €				

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628=2025-030D-DE  
Recu le 01/07/2025

Exercice	Ref	DÉBITEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	RESTE DU	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter OBIGATOIREEMENT en cas de rejet
2022	T-7130390015	TOUCHAIS ROGER .		199,10	Poursuite sans effet		
		TOUCHAIS ROGER . [Total pour le débiteur]		199,10 €			
2017	T-338	TRAD MANUEL	[Total pour le débiteur]	1 123,95	Poursuite sans effet		
2018	T-3561050015	UIISC7	[Total pour le débiteur]	1 123,95 €	Poursuite sans effet		
2002	T-71301230015	VALLARCHER GILANE .		462,00	Poursuite sans effet		
		VALLARCHER GILANE . [Total pour le débiteur]		462,00 €			
2005	T-711296500015	VAN DAMME .		199,10	Poursuite sans effet		
		VAN DAMME . [Total pour le débiteur]		199,10 €			
2002	T-711301250015	VANACLOY JACQUES .		225,50	Poursuite sans effet		
		VANACLOY JACQUES . [Total pour le débiteur]		225,50 €			
2002	T-71301270015	VARDON CLAUDE		199,10	Poursuite sans effet		
		VARDON CLAUDE [Total pour le débiteur]		199,10 €			
2005	T-711296500015	VARDON MARTINE		118,00	Poursuite sans effet		
		VARDON MARTINE . [Total pour le débiteur]		118,00 €			
2005	T-711302790015	VASSALLO GEORGES .		225,50	Poursuite sans effet		
		VASSALLO GEORGES . [Total pour le débiteur]		225,50 €			
2002	T-71301290015	VIENNE .		199,10	Poursuite sans effet		
		VIENNE . [Total pour le débiteur]		199,10 €			
2002	T-71130310015	VILLECROSE ALBERT .		199,10	Poursuite sans effet		
		VILLECROSE ALBERT . [Total pour le débiteur]		199,10 €			
2005	T-711302830015	VILLEMANT GILLES .		225,50	Poursuite sans effet		
		VILLEMANT GILLES . [Total pour le débiteur]		225,50 €			
2005	T-711302940015	VISEUX GÉRARD .		225,50	Poursuite sans effet		
		VISEUX GÉRARD . [Total pour le débiteur]		225,50 €			

**AR Prefecture**

083-218300648-2025-0628-2025-030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Exercice	Ref <sup>e</sup>	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – À compléter OBIGATOIREMENT en cas de rejet
2019	T-321	WALCZAK ET Wilhem	225,50 €	95,99 Poursuite sans effet			
		WALCZAK ET Wilhem [Total pour le débiteur]	95,99 €				
2022	T-152	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
2022	T-197	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
2022	T-217	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
2022	T-251	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
2022	T-346	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
2022	T-408	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
2022	T-439	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
2022	T-58	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
2022	T-80	WÖSTEHOFF Vanessa	9,27	Poursuite sans effet			
		WÖSTEHOFF Vanessa [Total pour le débiteur]	83,43 €				
2002	T-71130030015	ZYBER JEAN-JACQUES	199,10	Poursuite sans effet			
		ZYBER JEAN-JACQUES [Total pour le débiteur]	199,10 €				
		Grand Somme	46 457,22 €				

Pierre-Dominique GUÉRIN  
Président du conseil  
des Finances et des  
Budgets, Service Général, Direction  
des Finances

**AR Prefecture**

083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

TRESORERIE MUNICIPALE  
2 RUE DES DEPORTES  
83170 BRIGNOLES  
Tél : 04-98-05-24-30  
Courriel : t083003@dgfip.finances.gouv.fr

## DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 11200 - COM GAREOULT

Numéro de la liste 3957590515

Exercice 2020

CREANCES MINIMES

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncées.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BRIGNOLES, le 26 mai 2020

LE COMPTABLE PUBLIC

M GOMEZ Jean-Claude

## DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	2,70 €	
6542	0,00 €	
Total	2,70 €	



Gareourt

Le 30 juin 2025

Le Maire

Gérard Fabre

## TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

**AR Prefecture**083-218300648-20250628-2025\_030D-DE  
Reçu le 01/07/2025

Enseigne	Ref.	DÉBTEUR	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION		Admis	Rejet	Éléments nouveaux / À compléter OBIGATOIREMENT en cas de rejet
			RESTE Dû	RAR inférieur seuil poursuite			
2014	T-258	MARCHETTI Johann		2,70			
		MARCHETTI Johann [Total pour le débiteur]		2,70 €			
		Total		2,70 €			